

La corruption électorale

MM. ROGERS ET FORGET ONT PLAIDE NON-COUPABLES. — A QUAND LEUR PROCES ?

La majorité conservatrice à Ottawa vient d'affirmer par 119 voix contre 71, qu'il est permis à un gouvernement, à un parti, pour gagner une élection, de mettre ses adversaires en prison sans cause, de faire voter les morts, de promettre des chemins de fer, au nom d'un ministre nommé désigné, de menacer les électeurs de leur enlever leur principale industrie, si le candidat du parti n'est pas élu.

Voilà ce que signifie la majorité de 48 voix donnée au gouvernement, mardi dernier, contre l'amendement de Sir Wilfrid Laurier.

Il eût été fort surprenant qu'il en fût autrement. Les députés torys qui ont voté contre l'amendement pouvaient s'appuyer sur les dénégations de M. Rogers et de Sir Rodolphe Forget, quoique ces dénégations ne fussent, par la nature même de la preuve mise devant la chambre, que des plaidoyers de "non-coupables" de la part des deux principaux accusés.

La chambre des Communes leur a donné le bénéfice du doute, pour le moment, en attendant qu'une enquête vienne faire la lumière sur les faits.

M. Rogers et Sir Rodolphe Forget ont nié. C'est le privilège de tout accusé. Mais, l'un et l'autre ont fait triste figure lorsqu'on les a confrontés avec des affidavits d'honnêtes gens, avec les déclarations de membres de la chambre, témoins personnellement des faits qui leur ont été reprochés.

Entre ces dénégations des accusés et les affirmations de témoins désintéressés, la chambre n'a pas voulu décider. Il faudra donc une enquête : deux enquêtes, l'une pour l'élection de Macdonald, l'autre pour l'élection de Richelieu ; le gouvernement ne pourra refuser ces enquêtes sans admettre que le cas de ses amis accusés est absolument injustifiable.

C'est ce qu'a démontré, d'ailleurs, l'hon. M. Lemieux qui, dans un de ces discours à l'emporte-pièce dont il a le secret, a dépouillé Sir Rodolphe Forget du manteau de morgue capitaliste dont il se couvrait, et l'a fustigé jusqu'au sang.

Il a montré ce financier aux abois, obligé de lécher les bottes de M. Rogers, le maître du gouvernement, pour sauver de la banqueroute un chemin de fer où il a attiré, par toutes sortes de manœuvres, plusieurs millions de capitaux français.

Sir Rodolphe Forget, pour couvrir son futur sauveur, a cru devoir rejeter la responsabilité des habiletés politiques de M. Rogers, sur les épaules de ce pauvre M. Monk. Cette manœuvre, d'ailleurs, ne la sauvera pas, car ils sont trop nombreux les témoins qui l'ont entendu invoquer l'autorité de M. Rogers, en le nommant par son nom, pour assurer aux électeurs de Sorel qu'ils auraient leur chemin de fer de hâlage S'ILS VOTAIENT POUR M. MORGAN.

Ah ! si l'administration de la justice provinciale de Québec eût été entre les mains d'un Sir Redmond Roblin, comme M. Forget eût été promptement arrêté, fourré en prison, sans caution et maintenu ainsi à l'ombre jusqu'après l'élection, comme MM. Sullivan, Prince, Walkinshaw et Sifton, à Winnipeg !

Car, il faut bien en convenir, ces deux élections de Macdonald et de Richelieu ont été deux manifestations au grand jour de la plus basse corruption électorale dont se soit encore rendu coupable le parti conservateur qui, pourtant, a déjà un record épouvantable de crimes contre la liberté du suffrage.

Ce sont deux abécés purulents qu'il faut crever et nettoyer : et pour cela, il faudra faire des enquêtes. A quand ces enquêtes ?

Les quatre voix

DE L'AMENDEMENT MONDOU

Le dernier cri du nationalisme, devenu du fédéralisme impérial, s'est étouffé sous l'indifférence générale. L'amendement fédéraliste de M. Mondou n'a réuni, mardi soir, à la Chambre des Communes, que quatre voix dans une chambre qui compte 221 députés.

La politique Caban-Bourassa, dernière manière, n'est évidemment pas populaire au parlement. Ce serait peut-être de leur part s'illusionner que de la croire plus populaire dans le peuple, et en particulier dans Hoche-la.

Et voilà où en est arrivé le "mouvement" nationaliste, après ses nombreuses évolutions, allant du "statu quo" à la défense du territoire canadien seul, et du plébiscite à la fédération impériale.

Libéraux et conservateurs ont laissé tomber, sur le bord du chemin, comme une vieille loque usée et inutile, ce reliquat d'un groupe tapageur et incendiaire qui a failli — d'assez loin, toutefois — presque révolutionner la province de Québec.

M. Bourassa verra probablement la continuation de la conspiration Laurier-Borden, dans le fait que ni l'un ni l'autre des deux chefs de parti n'a jugé à propos d'appuyer ce dernier geste du nationalisme expirant. Le parti libéral n'avait que faire de cette invocation de l'impérialisme. Le parti conservateur n'a pas daigné s'en occuper. C'est fini.

Et maintenant que ce cadavre est enlevé du champ de bataille, conservateurs et libéraux ont le champ libre pour discuter les mérites respectifs de leur politique navale respective. Le principe que nous nous assumés des devoirs envers l'empire, et par le fait de notre autonomie, et par reconnaissance pour la protection antérieure est maintenant admis de tout le monde.

Le loyalisme envers l'empire, le souci des devoirs nationaux, sont le patrimoine incontesté des deux partis. La discussion ne peut donc porter que sur la manière de mettre en pratique ce loyalisme et de remplir ce devoir.

"Autonomie," tel est le principe libéral.

"Impérialisme," tel est le principe conservateur.

C'est entre ces deux principes que se fera désormais la lutte pour la marine canadienne ou pour la contribution du Canada à la défense navale de l'empire.

Bon début

L'opposition libérale, qui a forcé toute la députation ministérielle à endosser les scandales électoraux de Richelieu et de Macdonald, a commencé la session sous d'heureux auspices.

Un peu plus

Il appert des dénégations connexes de MM. Rogers et Forget que le gouvernement n'a pas offert de chemin de fer de hâlage aux gens de Sorel. Un peu plus, on prétendrait que l'élection de Richelieu n'a pas eu lieu

La vie chère

UN REMEDE : LA SUPPRESSION DE L'INTERMEDIAIRE

Parmi les remèdes proposés par les commissions d'enquête, les statisticiens et les économistes, à ce fléau du renchérissement continu du coût de la vie, le principal, c'est-à-dire la liberté du commerce pour les produits alimentaires, est d'accès impossible pour le moment, puisque le maintien des droits de douane est un principe fondamental de la politique du parti au pouvoir. Il ne sera accessible aux consommateurs qu'après les prochaines élections — s'ils le veulent.

Il y en a un autre, moins radical, mais aussi moins émaciné dans la politique, que l'on pourrait essayer.

On a remarqué sans doute les nombreux exemples que nous avons cités du profit énorme réalisé par les intermédiaires, aux dépens et du producteur et du consommateur.

L'intermédiaire a son rôle économique parfaitement légitime, qui consiste à concentrer la production pour pouvoir la distribuer, en quantités adéquates, là où le consommateur en a besoin.

Pour ce service, le commerçant a légitimement droit à une rémunération raisonnable, qui, en temps normal, se chiffre par un pourcentage plus ou moins élevé, suivant les circonstances. Certains économistes prétendent, pourtant, que l'on pourrait avec avantage supprimer une partie des intermédiaires et par conséquent de leurs profits; c'est de cette idée que sont nées les sociétés coopératives de consommation qui suppriment en quelque sorte le marchand détaillant et vont parfois, comme en Angleterre, jusqu'à supprimer aussi le marchand de gros.

Mais si, en temps normal, où le profit total du commerce va, en moyenne, entre 30 et 50 pour cent, on cherche à supprimer autant que pos-

sible les intermédiaires, combien cette solution devient plus attrayante, lorsque les profits des intermédiaires, comme en ce moment, comportent des pourcentages de 200 à 300 pour cent!

La suppression de l'intermédiaire, ou plutôt son remplacement par la coopération devrait donc être une des formes les plus populaires de la lutte contre le renchérissement de la vie.

Dans le même ordre d'idées, on se demande pourquoi les consommateurs des villes ne chercheraient pas à traiter directement avec les producteurs des campagnes? Lorsque le consommateur paie 60 cents la douzaine des œufs pour lesquels le producteur a reçu 18 ou 20 cents, il y a de la marge pour que tous les deux bénéficient de la suppression des intermédiaires.

Et l'un des moyens employés en certains pays pour favoriser ces achats directs c'est le colis postal, à prix réduit, que l'Etat se charge de prendre à la campagne et de livrer à la ville, et encore le service spécial par les chemins de fer de transport par express de paniers, caisses, etc., de la campagne à la ville, avec livraison à domicile.

Ce service de colis postaux et de petits colis de provisions où pourraient rivaliser l'Etat, les chemins de fer et les compagnies de messageries, permettrait à un bon nombre de consommateurs de la ville de se procurer à bon marché des denrées alimentaires non falsifiées; les agents de transport y feraient leur profit et les producteurs pourraient facilement obtenir de meilleurs prix que ce que leur offrent les acheteurs locaux.

L'exemple pourrait être donné par l'Etat, qui organiserait le service des colis postaux adjoint à celui de la livraison rurale de la poste.

Le gouvernement Borden va-t-il y songer ?

Les postes

Sous l'ancien régime conservateur, du temps où il avait à sa tête les Caron, les Haggart, les Carling, etc., le service des Postes était toujours déficitaire; à tel point que l'argument de ceux qui demandaient une réduction des tarifs postaux, était que c'était une hérésie que de vouloir faire des Postes un service payant ses frais.

Depuis que Sir Wm. Mulock et l'hon. R. Lemieux, les ministres des Postes du gouvernement Laurier ont réorganisé ce service, les excédents de recettes s'y sont succédés avec régularité, bien que, ce qui pourrait passer pour un paradoxe pour des esprits superficiels, les tarifs postaux aient été réduits sur toute la ligne.

L'hon. M. Lemieux était arrivé à faire produire à ce service tout en étendant son fonctionnement aux coins les plus reculés du Canada, des excédents de recettes dépassant un million de dollars, en dépit d'une réduction de 1-3 dans le tarif des lettres, de 1-2 dans le tarif des villes, etc. L'inauguration du service de la livraison rurale gratuite devait être le signal d'une nouvelle augmentation des revenus postaux. C'est son successeur qui en bénéficie et nous ne lui marchandons pas le crédit d'avoir su continuer l'œuvre de son prédécesseur, s'il ne s'était pas imaginé de réclamer pour son propre compte, tous les résultats des travaux de l'hon. M. Lemieux.

Le surplus de \$1,300,000, dont M. Pelletier réclame le mérite, n'est que le développement naturel de l'administration de l'hon. M. Lemieux, et c'est à ce dernier qu'en revient équitablement le crédit.

De même que c'est à feu Sir Richard Cartwright que revient le crédit de la fondation du service des Rentes Vieilles de l'Etat, qui a été annexé, l'année dernière, au service des Postes.

BILLET DU MATIN

Priez pour lui !

On vient de le porter en terre, dans un modeste corbillard.

Il est mort en pleine jeunesse, d'une fluxion.

Il était quatre à son enterrement, quatre députés qui suivaient à pas lents et tête basse.

Priez pour lui ! L'amendement Mondou est mort !

On lui fit d'humbles funérailles : à peine un bout de service, quelque cierges vite éteints, un catafalque mesquin au drap râpé et troué, et on le porta en terre, en expédiant à la hâte un "Libera" monotone et sans conviction.

Sur la tombe, une seule couronne de fleurs déjà fanées, envoi de M. Doyon.

L'amendement Mondou est mort d'oubli avant d'avoir été connu, et l'on apprend qu'il avait vécu en apprenant qu'il a cessé de vivre.

Il repose maintenant au cimetière du "Hansard," dans un petit coin ignoré, sous la terre des votes.

Une colonne de discours brisée, en pierre nationaliste, dresse au sommet de la tombe, sa grise silhouette; et l'on a écrit sur le fût, en guise d'épithaphe :

CI-GIT QUI A PEU VECU, ET QUI EST MORT POUR TOUJOURS !

Près de la tombe, un saule pleureur penche ses branches dénudées, et un oiseau vert vient seul visiter ces lieux, en poussant un cri rauque.

Tristesse des choses ! larmes et désolation !

L'amendement Mondou est mort : et ils ne sont que quatre à le pleurer.

D'autres qui l'ont bien connu, et qui avaient jadis vécu dans sa compagnie, ont appris son trépas sans re-

mords ; et à l'heure des funérailles, ils jouaient aux cartes dans un tripot impérialiste. M. Sévigny ni M. Rainville, ni M. Blondin n'ont suivi le cortège ; et ces oublieux amis l'ont laissé partir pour un monde meilleur, sans un souvenir, sans un mot de sympathie.

L'amendement Mondou est mort ; et c'était le dernier de la famille ! Avec lui s'éteint cette race à laquelle nous devons déjà les patriotes de Drummond et d'Hoche-la.

Il est mort ; et le grand orateur nationaliste n'est pas même venu prononcer, sur sa fosse béante, son oraison funèbre, louant et pleurant une dernière fois, avant de la refermer, les causes qu'ils ont aimés ensemble.

GRAINDORGE.

La Banque de Montréal

La situation prospère reflète la prospérité générale du pays.

Que l'année 1912 ait été très lucrative pour les banques, nous en avons aujourd'hui la preuve ; elle est dans l'état de ses opérations que vient de publier la banque de Montréal.

Les profits net de la banque ont été de 15-3-4 p.c. sur son capital-actions de \$16,000,000, comme résultat uniquement de ses opérations de banque et sans tenir compte de la prime encaissée sur l'émission de nouvelles actions, pour arrondir son capital.

Forcée, par sa situation de banque du gouvernement et de la cité de Montréal de garder des disponibilités considérables qui ne peuvent lui rapporter que peu ou point de profit, la banque de Montréal, généralement, n'attend qu'un chiffre de production relativement moindre que ses concurrents plus libres d'utiliser leurs fonds. Cette apparente infériorité est d'ailleurs amplement compensée par la sécurité absolue qu'elle peut donner à ses actionnaires.

Et si la banque de Montréal a pu réaliser 15-3-4 p.c. de profit net, nous croyons pouvoir prédire, pour les autres banques qui ont tenu, ces jours-ci, leur assemblée d'actionnaires, des chiffres de bénéfices de 18 à 20 p.c.

L'augmentation du taux des bénéfices, pour la banque de Montréal, vient surtout du taux élevé que les prêts et avances à des emprunteurs non commerçants : gouvernements, villes, etc., ont commandé cette année. L'escompte des effets de commerce s'est également tenu ferme, et il est possible que, de ce côté également, il y ait eu un gain marqué.

Outre les \$16,000,000 de son capital la banque avait à sa disposition un fonds de réserve de \$16,000,000 ; une circulation qui, grâce à la circulation supplémentaire permise par la loi Fielding, se montait à plus de \$16,000,000, et \$137,000,000 de dépôts, dont \$45,000,000 en compte courant, ne portant pas intérêt.

La banque a payé cette année, en outre de son dividende régulier de 10 p.c. deux boni de 1 p.c. chacun,

LISEZ L'ALMANACH DU PEUPLE DE 1913

Il sera en vente partout le 15 Décembre.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LTÉE. 79 Rue St-Jacques MONTREAL



Pour l'achat de vos étrennes, n'oubliez pas de visiter la **Librairie BEAUCHEMIN** 79 Rue St-Jacques, Montréal

UNE VRAIE AUBAINE

à \$2.00 du Pied Seulement

Beau site manufacturier, coin Craig et Delorimier, contenant 12,000 pds en superficie.

Comptant, \$5000.00. Balance des plus facile.

Pour toute autre information, s'adresser à

J. A. ROY

20 St-Jacques — Main 1318. 205-3-P

Il a été pesé

Pour faire oublier l'injustice de sa campagne contre Laurier et les résultats désastreux qu'elle a eus pour la province de Québec, M. Bourassa calomnie, fait des hypothèses absurdes, invente des conspirations et déverses toute sa haine sur Laurier.

Mais le chef nationaliste a été pesé, et il a été trouvé léger ! On sait désormais ce que valent ses diatribes et ses articles incendiaires.

Il l'approuve

M. W. F. McLean, député conservateur indépendant, a réaffirmé son approbation de la politique navale Laurier.

En voici un du moins qui ne fait pas partie de la conspiration.

Dans une réunion publique, un député rend compte de son mandat.

—Citoyen, dit-il, je me déclare partisan d'une loi qui appliquera des châtimens corporels aux apaches. —Bravo ! s'exclame un auditeur, voilà ce que j'appelle une "profession... de fouet !"

Logique enfantine. —Ma petite maman, je t'en prie, ne me fais pas percer les oreilles. —Mais, mon enfant, ça ne fait pas de mal. Et puis, il faut obéir à tes parents, Dieu le veut. —Si le bon Dieu avait voulu que je porte des boucles d'oreilles, il aurait fait le trou lui-même !

Un argument

La "Gazette" fait remarquer qu'il y a eu plus de cent désertions du service naval canadien. L'an passé ; et le confrère ajoute : "L'idéal de ceux qui veulent une marine locale, contrôlée par des Canadiens, se réalisera bien lentement", car nos recrues ne sont pas habituées à la vie en mer. C'est là une raison, précisément, pour maintenir le service naval et former des marins avec le temps.

Concert Gratuit
ET DEMONSTRATION DU CELEBRE

VICTROLA

Au THEATRE NATIONAL FRANCAIS

DIMANCHE PROCHAIN, LE 8 DECEMBRE, A 8 HRS P. M.

Le programme comprendra nombre des célèbres chansons par Caruso, Clément, Tétrazini, Melba et autres artistes français.

ADMISSION GRATUITE

VEenez DE BONNE HEURE

207-B-wit-8-et-4-col

CHEZ **FREEMAN** LUNCH au COMPTOIR

SERVI PROMPTEMENT

POUR LES HOMMES D'AFFAIRES

PRIX MODERES

REZ-DE-CHAUSSEE EDIFICE TRANSPORTATION, EN FACE DU BUREAU DE POSTE

CONSTANT TRIOMPHE DE CAZEAUX

POUR LA TROISIEME FOIS, AU PARC SOMMER, CONSTANT LE MARIN COLLE AU TAPIS LES EPAULES DU FOUQUEUX BEARNAIS. — PARADIS REMPORTE LA VICTOIRE SUR BAILES.

Les nombreux habitués des luttes s'étaient rendus hier soir en foule, au parc Sommer, pour voir une dernière fois, peut-être, Cazeaux et Constant le Marin, aux prises. Ils n'ont pas été déçus car le match fut superbe.

Cazeaux s'est montré encore une fois ce qu'il a toujours été : infatigable et Constant le Marin, qui est plus vif et plus habile que lui, parce que plus intelligent.

Le public, qui a quand même un faible pour Cazeaux, l'a copieusement applaudi, c'est une consolation pour lui, malheureusement elle n'augmente pas sa valeur.

Comme le match était mixte, la première reprise fut très dure. Cazeaux parvint à modérer son ardeur, ce qui le servit admirablement et l'empêcha de tomber benoîtement dans les trucs de Constant le Marin.

Les deux adversaires, cependant, se firent une ample distribution de coups et on pouvait constater que s'il est fait preuve de plus de vitesse et d'habileté Constant aurait certainement mordu du pousseur. Nous l'avons déjà dit ici, ce qui perd Cazeaux, c'est son cerveau qui dirige mal ses forces et le met à la merci d'un coup de lutte habile et rapide de son adversaire.

La première reprise fut très dure. Cazeaux parvint à modérer son ardeur, ce qui le servit admirablement et l'empêcha de tomber benoîtement dans les trucs de Constant le Marin.

Les deux adversaires, cependant, se firent une ample distribution de coups et on pouvait constater que s'il est fait preuve de plus de vitesse et d'habileté Constant aurait certainement mordu du pousseur.

Nous l'avons déjà dit ici, ce qui perd Cazeaux, c'est son cerveau qui dirige mal ses forces et le met à la merci d'un coup de lutte habile et rapide de son adversaire.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant. Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

IL RESTERA AVEC LE CANADIEN

Jack Laviolette a signé hier avec son ancien club. — Il avait reçu de belles offres des Patrick.

Jack Laviolette restera dans l'Est. A midi, hier, le sensationnel joueur de défense du Canadien a signé pour son ancien club et sera encore à son poste du couvert cette saison.

Laviolette avait reçu de belles offres des frères Patrick et a été pendant un certain temps indécis, mais il a cédé aux instances de ses vieux parents qui ne voulaient pas le voir s'éloigner, et aux sollicitations de ses nombreux admirateurs et amis.

Maintenant que Laviolette a signé, la défense du Canadien est à son complet, Vézina et Ernie Dubeau ayant déjà accepté il y a quelque temps les offres du Canadien.

Cette équipe du Bleu, Blanc, Rouge, est pratiquement formée, car outre les trois joueurs que nous venons de mentionner, Lalonde, Dallaire et Donald Smith ont aussi signé pour notre club de hockey. Plusieurs jeunes qui se sont distingués la saison dernière, parmi lesquels Imbeau, se sont mis à l'essai. Sur le lot, il devrait s'en trouver une couple capables de donner satisfaction. Le Canadien sera donc très bien partagé cette saison et l'on peut dire que ses chances de remporter le championnat de la N. H. A. sont très belles. Les connaissances s'accroissent à dire que le Canadien a la plus forte défense de la ligue. Il sera très difficile de la prendre en défaut et l'on peut prévoir que les scores ne seront pas élevés. Si la division d'attaque fait sa part de travail, le Canadien établira certainement un brillant record cette saison et ses partisans auront la satisfaction d'encourager un club gagnant.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

A LA PISTE DE JUAREZ

Des chevaux de classe figurent au Programme des épreuves de jeudi après-midi.

Juarez, Mex., 4. — Six courses figurent au programme de cet après-midi. Voici la liste des inscrites dans ces épreuves qui promettent d'être fort intéressantes :

1ère course, 5 furlongs. — Truly, 107; Mrs. Gamp, 107; Real Star, 110; Ancestors, 110; Janur, 110.

2ième course, 5 1-2 furlongs. — Loving Mose, 94; Hazel C., 106; Calthumpian, 106; Swish, 110; Beasby Cook, 110; Autumn Rose, 110; Jim L., 110; Everan, 110; Louis Descoquets, 110; Zinkand, 110; Dan Norton, 113.

3ième course, 1 mille. — Royal River, 100; Lily Paxton, 100; Lotta Creed, 105; Lambertha, 105; Dorothy Ledgett, 105; M. Cambon, 105; Aragon, 105; Shorly Northcut, 105; Force, 108; C. W. Kenyon, 112.

4ième course, 5 1-2 furlongs. — Anne McGee, 105; Free, 106; Country Boy, 106; Bell Wicker, 110; Beda, 110; Gold of Ophir, 113; Serenade, 116; Uncle Jimmie Gray, 113; Parlor Boy, 116; Sir Alvescot, 116.

5ième course, 7 furlongs. — El Pato, 99; Sly Lad, 105; Cross Over, 109; Lack Rose, 113; Ymir, 111; Feather Duster, 110.

6ième course, 1 mille. — Muff, 100; Miss Kern, 110; Florance Krisp, 103; Gretchen G., 105; Blackmate, 105; Rose Pale, 105; Balcliff, 105; Engraver, 109; Rose O'Neill, 109.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

LE MINEURS EN GREVE

LA COMPAGNIE HOLLINGER POURSUIT SES OUVRIERS POUR VIOLATION DE LA LOI LEMIEUX.

Timmins, Ont., 4. — La compagnie de mines d'or "Hollinger" a déposé une plainte contre les 300 ou 350 hommes qui se sont mis en grève, les accusant d'avoir violé la loi Lemieux. Cinq-mille seulement, sans compter la Hollinger, ont soumis leur cas à un bureau de conciliation, mais les hommes se sont mis en grève à la Hollinger et sont partis sans avoir donné d'avis, violant par ce fait la loi Lemieux. La même offense a été commise dans plusieurs autres mines. Les hommes sont passibles d'une amende de dix dollars par chaque jour de grève.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

Paradis se montra constamment supérieur à Bailes et gagna deux chutes consécutives : la première en 26 minutes par un full Nelson et la deuxième par une prise d'épaules, suivie d'un bras barré, en 10 minutes.

Les préliminaires furent également très intéressantes.

Après de beaux coups de lutte où

Constant applique une ceinture de bout à Cazeaux, force ce dernier à aller au tapis, et au moyen d'une double prise d'épaules complétée d'un brassage, lui colle définitivement les épaules au tapis.

Temp. 26 minutes. Avant la lutte principale, Paradis, élève de Maupas, et Bailes nous donnèrent un match très intéressant.

LES MARCHANDS DE TORONTO PROTESTENT CONTRE LA DECISION DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER.

Toronto, 4. — Les commerçants de Toronto protestent contre la hausse des taux de fret sanctionnée par la Commission des Chemins de Fer. Il est admis que de petits commerçants sont probablement responsables du retard de plusieurs wagons, mais les gros commerçants disent que la hausse des taux de fret retombe sur eux. Ils prétendent aussi que les chemins de fer sont grandement responsables du retard des wagons. Ils sont contents de payer la hausse exigée si l'on prend des arrangements pour qu'il existe une certaine réciprocité, et ils suggèrent que les chemins de fer devraient être responsables et taxés dans les cas suivants :

1. Pour chaque jour qu'ils retarderaient à placer les wagons chargés, après leur arrivée, pour chaque jour qu'ils manqueraient de fournir les wagons nécessaires, pour chaque jour de délai pour transporter les wagons chargés.

2. La Turquie sortira terriblement amoindrie de cette guerre... — Oui, c'est une puissance qui va en décroissant.

3. L'exposition d'aviculture. — A côté de ces énormes poulardes, voyez ce grand coq de combat, haut comme un échassier, comme il est naïve. — C'est un coq en pattes.

4. Buvée d'eau ozone pure et délicieuse.

5. Voies urinaires Dr. C. Saint-Pierre.

6. Institut Médical des Drs Dorval & Malo.

7. Défaite de Gibsons.

8. PRIX D'ENTREE.

9. PRIX DE CONSOLATION.

10. PRIX D'ENTREE.

11. PRIX DE CONSOLATION.

12. PRIX D'ENTREE.

13. PRIX DE CONSOLATION.

14. PRIX D'ENTREE.

15. PRIX DE CONSOLATION.

16. PRIX D'ENTREE.

17. PRIX DE CONSOLATION.

18. PRIX D'ENTREE.

19. PRIX DE CONSOLATION.

20. PRIX D'ENTREE.

21. PRIX DE CONSOLATION.

22. PRIX D'ENTREE.

23. PRIX DE CONSOLATION.

24. PRIX D'ENTREE.

25. PRIX DE CONSOLATION.

26. PRIX D'ENTREE.

27. PRIX DE CONSOLATION.

LA GRANDE REVUE

SOMMAIRE DU NO DU 25 NOVEMBRE.

Charles Gagny. — La Tapissierie de Sainte-Geneviève et de Jeanne d'Arc. — La loi des Cadres de l'infanterie. — Pétit Le Dantec, chargé de Cours à la Sorbonne. — Amour sacré, amour profane (Deuxième partie). — Pétit Le Dantec, chargé de Cours à la Sorbonne. — Les tendances de la poésie contemporaine (fin). — Henry-C. Moreau. — La recherche de la paternité.

Louis Bruneau. — Enquêtes économiques sur l'Allemagne en France. — Roger Picard. — L'unité coopérative.

On parle de l'épidémie du choléra dans les camps turcs. — Eh bien ! ils n'auront pas eu de veine depuis le début de la guerre ; ils s'étaient déjà plaints d'une épidémie de "Krupp..."

CHOPIN ET LA LORRAINE

Les biographies de Chopin lui donnent presque toute une origine lorraine. Non, son père Nicolas serait né à Nancy d'un Polonais compagnon de Stanislas. Selon les uns, il aurait été le fils naturel d'un gentilhomme, selon d'autres celui d'un valet. Quelques historiens même apportent des précisions. Un dictionnaire assure que Nicolas Chopin naquit le 17 août 1770; Mme Landowska ajoute que son père, qui s'appelait aussi Nicolas, était un courtisan qui avait accompagné Stanislas en Lorraine, que son vrai nom était Sipp (prononcé Chopin) et qu'en 1714 il avait obtenu de son roi l'autorisation d'ouvrir à Nancy un commerce de vins, conjointement avec un compatriote, Jean Kowalski. "Comme cela se pratiquait alors, les deux associés francisaient leurs noms; leur vin portait la marque Chopin et Ferrand. Le fils aîné de Nicolas, Jean-Jacques, était maître d'école; son fils cadet fut le père du musicien." M. André Lévy a fouillé toutes les archives lorraines et il déclare dans le "Mercure de France" que rien ne justifie ces affirmations. On trouve au seizième siècle trois Chuppin, peintres à Nancy; mais cette famille disparaît en 1624. En 1714, Stanislas ne pouvait autoriser per-

sonne à ouvrir un commerce en Lorraine puisqu'il n'y arriva qu'en 1737 et en 1737 on ne voit sur les registres paroissiaux, qui subsistent au complet, aucune trace de Chopin ou de Choje, pas plus à Commercy ni à Lunéville qu'à Nancy. Bien mieux, depuis une ordonnance de 1870, tous les immigrants étaient tenus de demander et de payer des lettres de bourgeoisie, à toutes ces lettres; aucune d'elles entre 1714 et 1770 ne concerne un Chopin. Il est bien vrai qu'à cette dernière date on découvre à Saint-Epvreux Choje ou Schob, menuisiers. Ces noms se rapprochent assez de l'orthographe indiquée par Mme Landowska; malheureusement, ces Choje n'ont que des filles. Il faut donc l'avouer: l'origine lorraine de Chopin est une pure légende.

LA GRANDE REVUE

SOMMAIRE DU NO DU 25 NOVEMBRE.

Charles Gagny. — La Tapissierie de Sainte-Geneviève et de Jeanne d'Arc. — La loi des Cadres de l'infanterie. — Pétit Le Dantec, chargé de Cours à la Sorbonne. — Amour sacré, amour profane (Deuxième partie). — Pétit Le Dantec, chargé de Cours à la Sorbonne. — Les tendances de la poésie contemporaine (fin). — Henry-C. Moreau. — La recherche de la paternité.

Louis Bruneau. — Enquêtes économiques sur l'Allemagne en France. — Roger Picard. — L'unité coopérative.

On parle de l'épidémie du choléra dans les camps turcs. — Eh bien ! ils n'auront pas eu de veine depuis le début de la guerre ; ils s'étaient déjà plaints d'une épidémie de "Krupp..."

CHOPIN ET LA LORRAINE

Les biographies de Chopin lui donnent presque toute une origine lorraine. Non, son père Nicolas serait né à Nancy d'un Polonais compagnon de Stanislas. Selon les uns, il aurait été le fils naturel d'un gentilhomme, selon d'autres celui d'un valet. Quelques historiens même apportent des précisions. Un dictionnaire assure que Nicolas Chopin naquit le 17 août 1770; Mme Landowska ajoute que son père, qui s'appelait aussi Nicolas, était un courtisan qui avait accompagné Stanislas en Lorraine, que son vrai nom était Sipp (prononcé Chopin) et qu'en 1714 il avait obtenu de son roi l'autorisation d'ouvrir à Nancy un commerce de vins, conjointement avec un compatriote, Jean Kowalski. "Comme cela se pratiquait alors, les deux associés francisaient leurs noms; leur vin portait la marque Chopin et Ferrand. Le fils aîné de Nicolas, Jean-Jacques, était maître d'école; son fils cadet fut le père du musicien." M. André Lévy a fouillé toutes les archives lorraines et il déclare dans le "Mercure de France" que rien ne justifie ces affirmations. On trouve au seizième siècle trois Chuppin, peintres à Nancy; mais cette famille disparaît en 1624. En 1714, Stanislas ne pouvait autoriser per-

sonne à ouvrir un commerce en Lorraine puisqu'il n'y arriva qu'en 1737 et en 1737 on ne voit sur les registres paroissiaux, qui subsistent au complet, aucune trace de Chopin ou de Choje, pas plus à Commercy ni à Lunéville qu'à Nancy. Bien mieux, depuis une ordonnance de 1870, tous les immigrants étaient tenus de demander et de payer des lettres de bourgeoisie, à toutes ces lettres; aucune d'elles entre 1714 et 1770 ne concerne un Chopin. Il est bien vrai qu'à cette dernière date on découvre à Saint-Epvreux Choje ou Schob, menuisiers. Ces noms se rapprochent assez de l'orthographe indiquée par Mme Landowska; malheureusement, ces Choje n'ont que des filles. Il faut donc l'avouer: l'origine lorraine de Chopin est une pure légende.

LA GRANDE REVUE

SOMMAIRE DU NO DU 25 NOVEMBRE.

Charles Gagny. — La Tapissierie de Sainte-Geneviève et de Jeanne d'Arc. — La loi des Cadres de l'infanterie. — Pétit Le Dantec, chargé de Cours à la Sorbonne. — Amour sacré, amour profane (Deuxième partie). — Pétit Le Dantec, chargé de Cours à la Sorbonne. — Les tendances de la poésie contemporaine (fin). — Henry-C. Moreau. — La recherche de la paternité.

Louis Bruneau. — Enquêtes économiques sur l'Allemagne en France. — Roger Picard. — L'unité coopérative.

On parle de l'épidémie du choléra dans les camps turcs. — Eh bien ! ils n'auront pas eu de veine depuis le début de la guerre ; ils s'étaient déjà plaints d'une épidémie de "Krupp..."

CHOPIN ET LA LORRAINE

Les biographies de Chopin lui donnent presque toute une origine lorraine. Non, son père Nicolas serait né à Nancy d'un Polonais compagnon de Stanislas. Selon les uns, il aurait été le fils naturel d'un gentilhomme, selon d'autres celui d'un valet. Quelques historiens même apportent des précisions. Un dictionnaire assure que Nicolas Chopin naquit le 17 août 1770; Mme Landowska ajoute que son père, qui s'appelait aussi Nicolas, était un courtisan qui avait accompagné Stanislas en Lorraine, que son vrai nom était Sipp (prononcé Chopin) et qu'en 1714 il avait obtenu de son roi l'autorisation d'ouvrir à Nancy un commerce de vins, conjointement avec un compatriote, Jean Kowalski. "Comme cela se pratiquait alors, les deux associés francisaient leurs noms; leur vin portait la marque Chopin et Ferrand. Le fils aîné de Nicolas, Jean-Jacques, était maître d'école; son fils cadet fut le père du musicien." M. André Lévy a fouillé toutes les archives lorraines et il

A la Chambre des Communes

LE PREMIER MINISTRE ANNONCERA SA POLITIQUE NAVALE AUJOURD'HUI. — LE GOUVERNEMENT A REPOUNDU, HIER, A DE NOMBREUSES INTERPELLATIONS.

(De notre corr. parlementaire) Ottawa, 4. — C'est demain que le premier ministre doit présenter son bill "A l'effet d'autoriser des mesures en vue d'augmenter les forces navales de l'empire." Rubrique sous laquelle ce projet de loi figure au feuillet de la chambre, et inutile de dire que les commentaires au sujet de la teneur de ce bill vont bon train. Quelques-uns disent qu'une des clauses a rapport au rappel de la loi Laurier, d'autres que le chiffre de la contribution ne dépassera pas \$35,000,000. La vérité est que personne, à part de M. Borden et les membres de son cabinet, ne sait ce que renferme le bill et ces derniers sont muets comme des carpes.

D'un autre côté, cependant, si l'on en croit la rumeur, une certaine partie de la presse canadienne saurait-elle d'ores et déjà à quoi s'en tenir sur la politique navale du gouvernement, attendu, toujours d'après les on dit, que le texte du discours que doit prononcer demain, M. Borden, a été envoyé il y a un ou deux jours aux principaux journaux toros du pays, voire même à certains journaux unionistes d'Angleterre. Quoiqu'il en soit, il est un fait certain, c'est que le plus grand secret au sujet de cette politique a été gardé à l'égard de la presse libérale et je tiens de bonne source que M. Borden, craignant même l'indiscrétion peu probable, mais enfin possible d'un typographe, a résolu de ne pas faire imprimer le bill avant d'en avoir annoncé lui-même la teneur à la chambre. Bien plus, il aurait été jusqu'à laisser en blanc dans la copie remise au traducteur et au greffier en loi, le chiffre de la contribution.

Comme on le voit, toutes les précautions ont été prises pour que la politique navale du gouvernement ne soit pas connue du public avant le jour fixé. Mais M. Borden n'a reculé que pour mieux sauter, et demain nous saurons enfin à quoi nous en tenir à ce sujet. Aujourd'hui, l'unique séance de la journée a été consacrée exclusivement à débarrasser le feuillet des nombreuses interpellations et des multiples avis de motion qui y figuraient et pas le plus petit incident n'est venu rompre la monotonie des procédures.

Quelques-unes des réponses faites par le ministère aux questions posées par la gauche méritent cependant d'être signalées.

Entr'autres, les suivantes:

M. Burnham est informé par le ministre de la Justice que les territoires du Nord-Ouest et du Yukon sont les seules parties du Canada exclusivement sous la juridiction fédérale, et que, dans ces districts, les lois relatives au mariage sont les lois Anglaises, lesquelles étaient en vogue dans les anciens territoires canadiens.

Le ministre des Chemins de Fer répond à l'honorable M. Pugsley qu'on s'attend à ce que le Transcontinental entre Lévis et Moncton soit prêt en septembre 1913, mais il ne peut dire quand ce tronçon sera mis en opération. Depuis, le 20 novembre dernier, le service a été établi entre Moncton et Edmundston.

L'honorable M. Murphy apprend que M. Tye, ex-avant ingénieur en chef du C. P. R., a été employé par le gouvernement au prix de \$100 par jour, afin de faire un rapport sur les opérations des chemins de fer de l'Etat.

Du 1er février au 1er novembre dernier, les commissionnaires Gutelius et Lynch Stanton ont touché \$15,019 en outre de leurs déboursés, le rapport n'a pas encore été fait.

M. Sinclair est informé que 80,034,777 minots de blé ont été transportés par le canal canadien au Sault Ste-Marie durant l'année 1911; le gouvernement n'a aucune statistique donnant la proportion du blé venant des Etats-Unis.

En réponse à l'honorable M. Lemieux, le premier ministre déclare qu'aucune promesse écrite ou verbale n'a été faite par lui ni aucun de ses collègues à l'effet qu'un chemin de fer maritime serait subventionné ou construit par le gouvernement à Sorrel. L'honorable M. Graham se leva pour demander si un autre membre de cette Chambre, partisan du gouvernement, a pu faire cette promesse; et le premier ministre répliqua que, pour avoir cette information, M. Graham devra faire une interpellation d'après les règles de la Chambre.

L'honorable M. Lemieux est aussi informé par l'honorable M. Pelletier qu'une subvention pour le transport de la maille a été payée à la compagnie de navigation Richelieu & Ontario, au cours de l'exercice fiscal 1911-12, soit \$2,831 pour le service entre Chicoutimi et Québec et \$3,213 pour le service entre Québec et Montréal.

Aucun règlement n'a été fait avec la compagnie depuis cette époque. Le même député fut informé par l'honorable M. White que le gouvernement n'a pas promis d'enlever de la

liste des articles non frappés de droit, le fil de fer pour clôture.

Répondant à une interpellation de l'hon. M. Pugsley, le ministre des finances déclare qu'il ne fera aucune déclaration relativement au tarif préférentiel entre le Canada et la République, avant son exposé budgétaire.

L'hon. M. Hazen informa M. Lemieux qu'au ministère de la Marine, 20 accidents maritimes sur la route du St-Laurent ont été enregistrés au cours de la dernière saison. Tout changement dans l'administration du pilotage dépend du rapport des commissaires enquêteurs sur les dits accidents. En attendant les taux des assurances n'ont pas été augmentés.

Le premier ministre répondant à une interpellation de l'hon. M. Lemieux, déclara qu'il n'a pas pris connaissance de la déclaration faite par M. Armand Lavergne, à Lorette, le premier novembre dernier, relativement à la formation du cabinet fédéral, et il ajoute qu'après avoir lu cette déclaration telle que rapportée dans les journaux, il doit déclarer qu'elle est sans fondement, en autant qu'il est lui-même concerné.

A une autre question de M. Lemieux relativement aux prétentions de M. Lavergne lors de cette même assemblée, par rapport à l'assurance que M. Monk aurait reçue de M. Borden, pour un plébiscite sur la question de la marine, en entrant dans le Cabinet, le premier ministre répond de la même manière que pour la question précédente, et il ajoute qu'il n'a jamais fait aucune promesse de ce genre à l'ancien ministre des Travaux Publics.

Le ministre de la Milice, l'honorable Sam Hughes, répondant à une autre interpellation de M. Lemieux, déclara qu'il n'a acheté aucun wagon privé pour son service personnel. M. Carvell fut informé par le même ministre que M. Olivier Asselin a été employé par le ministère de l'Intérieur pendant quatre mois, à partir de janvier dernier, avec un traitement mensuel de \$150, comme officier spécial chargé de faire un rapport sur le service du bureau d'immigration canadienne à Paris. M. Asselin n'a pas encore fait son rapport, mais en attendant, il en a transmis les grandes lignes par lettres au ministre.

En réponse à une interpellation de l'honorable M. Lemieux, le premier ministre déclare qu'il ne vient de prendre connaissance de la lettre de l'ancien ministre des Travaux Publics, Monk, au docteur J. U. LaLonde, de Ste-Cunégonde, durant la récente élection partielle dans Hochelaga, relativement à la rumeur que M. Monk était opposé à toute lutte dans cette élection.

Le premier ministre ajoute que le gouvernement annoncera en temps opportun son attitude sur les allégations contenues dans cette lettre.

M. Wilson, de Laval, est informé par le premier ministre que la liste des fonctionnaires destinés depuis la nouvelle administration n'est pas encore prête, le retard provenant des difficultés qui se présentent au secrétariat d'Etat.

M. Wilson fait observer que pour le moment, il serait heureux d'avoir cette liste de tous les autres ministères, ce à quoi le premier ministre répliqua que là n'est pas la difficulté, étant donné que la liste pour tous les ministères, doit sortir du secrétariat d'Etat.

Sir Wilfrid Laurier dit que ce retard est causé par les nombreux changements que M. Borden a faits dans son ministère.

Répondant à une interpellation de l'hon. Bland, le premier ministre déclare que le gouvernement n'a pris aucune décision au sujet des taux sur les navires qui passeront par le canal de Panama, et que cette question est encore dans le domaine de la controverse.

Le premier ministre informe aussi le Dr Neely que le gouvernement ne se propose pas de présenter au cours de la présente session une mesure relative au renouveau des collèges électoraux. Le premier ministre informe M. MacDonald, que le poste de solliciteur général est encore vacant, et que la question de le remplir est encore à l'étude, aussi que le gouvernement n'a pas étudié la question d'abolir cette charge.

Le ministre des Finances informe M. Sharpe que l'enquête sur la Banque Farmers est terminée et que le

(Voir aussi en page 4)

LA CONFERENCE AURA LIEU A LONDRES

LES DELEGUES DES NATIONS BELLIGERANTES SE REUNIRONT A LONDRES ET CONFERERONT AVEC SIR EDWARD GREY.

L'attitude de la Grèce est vivement commentée, mais on espère que cette dernière finira par signer l'armistice.

Londres, 4. — On ignore encore si la Grèce a signé l'armistice. Les gouvernements alliés s'attendent à ce qu'elle le fasse, vu que le protocole contient une clause qui ne permet pas aux garnisons de s'approprier, ce à quoi la Grèce était fortement opposée.

Le seul fait que la Turquie a accepté cette clause prouve que ses prétentions sont en danger de se rendre immédiatement.

Il est possible que deux conférences aient lieu à Londres, la semaine prochaine. Le ministre des Affaires Etrangères de l'Autriche a approuvé aujourd'hui la proposition d'une réunion des ambassadeurs. Le Cabinet autrichien approuve, dit-on, cette idée. Mais le comte Von Berchtold ne donnera sa réponse que plus tard, car il désire se consulter avec les membres de la Triple Alliance auparavant, et comme l'Allemagne est en faveur de la conférence, on espère que l'Autriche approuvera le projet. Il est donc probable que les ambassadeurs se réuniront en même temps que les délégués.

La ligue balkanique

Vienna, 4. — L'Autriche regarde la ligue balkanique comme pratiquement dissoute, étant donné la rivalité qui existe entre la Grèce et la Bulgarie pour la possession de Saloniki.

L'armistice

Constantinople. — Une note officielle du rapport qu'un armistice a été conclu avec la Bulgarie, a été reçue le 3 décembre. L'état de guerre avec la Grèce continue.

Quoique les termes du protocole ne sont pas rendus publics, l'on sait que la question de ravitaillement pour les villes belligérantes, a été abandonnée, le gouvernement ayant constaté que les villes avaient assez de munitions pour attendre la conclusion de la paix.

La seule chose communiquée officiellement à la presse est que les troupes demeureront aux postes qu'elles occupent présentement. Il est soutenu que l'armistice n'est pas limité.

On rapporte que les délégués Turcs et Bulgares tiendront une assemblée demain à Baghite dans le but de fixer les préliminaires de la conférence de la paix.

Fausse nouvelle

Athènes, 4. — Une déclaration semi-officielle nie le rapport disant que les Grecs et les Bulgares se seraient battus à Serres. Les relations les plus cordiales existent entre les deux armées. Cette déclaration ajoute qu'il y a des raisons de croire que les pourparlers qui ont actuellement lieu entre les états balkaniques au sujet de la paix auront pour résultat d'atteindre un but visé, c'est-à-dire

Le traité de Lausanne est approuvé

LA CHAMBRE ITALIENNE APPROUVE LE TRAITE CONCLU ENTRE L'ITALIE ET LA TURQUIE

Rome, 4. — Après deux jours de discussion, le traité de paix, entre la Turquie et l'Italie, connu sous le nom de Traité de Lausanne, a été approuvé par la Chambre des Députés. Le vote fut de 335 contre 24; ces derniers socialistes.

Le premier ministre Giolitti, en réponse aux nombreux discours de la Chambre, dit que l'occupation des îles de la mer Egée, occupées par les troupes n'était qu'une simple mesure de guerre et que cette déclaration a été faite aux puissances.

La paix entre l'Italie et la Turquie a été conclue avant la déclaration de guerre entre la Turquie et les Etats des Balkans. Alors, déclare-t-il, la Grèce ne peut pas se plaindre à propos de ces îles.

L'Italie, continue le premier ministre,

à demandé des garanties pour la protection des habitants des îles, en cas d'évacuation. Si ceci est arrivé avant que la paix fut signée entre la Grèce et la Turquie, l'Italie ne pourrait pas opposer leur occupation par la Grèce.

Si l'évacuation arrive après la conclusion de la paix, l'Italie pourrait remplir les termes, qui étaient acceptés dans le traité entre la Turquie et les alliés des Balkans. Par le traité de Lausanne, l'Italie était libre de faire entendre sa voix dans l'Europe en faveur des intérêts légitimes des autres peuples.

Le premier ministre a donné en détail les dépenses proposées, des premiers \$10,000,000 pour la Tripoli.

Après la conclusion de ses remarques on lui fit une ovation.

Le coût du transport

LE CONGRES DES HAVRES ET RIVIERES S'OCCUPE BEAU COUP DE SA REDUCTION

Washington, 4. — Le maire Fitzgeralds de Boston, a fait la déclaration suivante, dans un discours durant le Congrès du "National Rivers and Harbors": "Les Etats-Unis devraient posséder les mines de charbon". Il ne partage pas, cependant, l'opinion du sénateur Townsend, de Michigan, qui l'avait précédé, celui-ci prétend qu'il serait avantageux, pour le gouvernement fédéral, de prendre possession des ports de mer afin de pouvoir empêcher les chemins de fer d'entraver la concurrence maritime.

Il serait très avantageux, dit le maire Fitzgeralds, de former une municipalité qui s'occuperait du contrôle des ports de mer, mais le succès de ce projet dépendrait de l'avis que les autorités locales fussent consultées à cet effet.

Je ne suis pas de l'avis du sénateur Townsend, qui prétend que le gouvernement se devrait de faire au-

cune amélioration sur les transports par voie d'eau, avant qu'il soit démontré que cela réduira le prix de transport."

"La population entière est des plus anxieuses de voir la rivière Mississippi, rendue navigable à quelque prix que ce soit, et cela peut se faire sans appauvrir le pays.

Les chemins de fer ne peuvent pas suffire aux affaires et le service sur les rivières procurerait une concurrence avantageuse. Il déclare qu'une valeur en charbon de \$30,000,000 a été payée pour le transport et qu'il serait urgent d'améliorer cet état de chose. Le gouvernement s'emparerait des mines de charbon en quelques années, si les choses allaient comme elles vont depuis quelques années.

Tous les cours d'eau tributaires d'un commerce suffisant devraient être améliorés aux dépens du gouvernement fédéral.

Les Jésuites en Allemagne

LE CHANCELIER VON BETHMAN HOLLIG S'OPPOSE AU RAPPEL DE LA LOI CONTRE LES JESUITES, MAIS LES CLERICIAUX ET LES SOCIALISTES LE RECLAMENT AVEC VIGUEUR.

Berlin, 4. — La question des Jésuites a été agitée, aujourd'hui, au Reichstag, par le Dr Peter Spahn, qui déclara que la récente interpellation de Bundesrath au sujet de la loi de 1872 contre les Jésuites a rendu plus sévères les prévisions de la loi en offensant 24,000,000 de catholiques du pays. Il fit lecture d'une déclaration formelle du centre clérical à l'effet que les catholiques allemands, en autant qu'ils sont représentés par le parti clérical dans le Reichstag, n'ont aucune confiance que les besoins des catholiques d'Allemagne reçoivent une juste considération de la part du chancelier impérial et Bundesrath et qu'ils agissent en conséquence.

Le chancelier impérial, Dr Von

Bethman-Hollig, défend la décision de Bundesrath comme n'étant que l'interprétation de la loi.

Le chancelier déclare que les protestants se sont toujours opposés aux Jésuites, qui n'ont pas même été tolérés dans certains milieux catholiques à cause de leurs idées politiques, leur caractère international et leur opposition à la croissance des conceptions modernes de l'Etat.

Bien que 24,000,000 de catholiques aient désiré que la loi contre les Jésuites fût annulée, dit le chancelier, 40,000,000 de protestants désiraient qu'elle fût maintenue en vigueur.

Un orateur socialiste a assuré aux cléricaux que son parti supporterait toute atteinte à l'abolition de la loi. Les deux partis ont une grosse majorité dans le Reichstag.

Les incendies à New-York

UN QUART DES INCENDIES SONT ALLUMES VOLONTAIREMENT, DIT UN COMMISSAIRE DU FEU

New-York, 4. — "Sur quarante incendies par jour, un quart sont volontairement allumés". Telle est la déclaration du commissaire Johnson, de la commission de feu dans la défense du bureau de prévention des incendies contre les attaques de la commission d'enquête.

M. Johnson déclara que le nombre toujours croissant des incendies était un état de chose dont il était urgent de s'occuper. Il existe des bâtiments qui sont de vrais nids à incendies. Il en est un où en moins d'une année et demie il s'est déclaré quatre-vingt-trois incendies.

John Williams, commissaire du département des Travaux Publics s'est opposé à la proposition d'employer un certain nombre de femmes comme inspectrices en disant qu'il y avait plusieurs endroits où une femme ne pouvait entrer.

de s'occuper. Il existe des bâtiments qui sont de vrais nids à incendies. Il en est un où en moins d'une année et demie il s'est déclaré quatre-vingt-trois incendies.

John Williams, commissaire du département des Travaux Publics s'est opposé à la proposition d'employer un certain nombre de femmes comme inspectrices en disant qu'il y avait plusieurs endroits où une femme ne pouvait entrer.

UNE CRISE AU JAPON

LE PREMIER MINISTRE DONNE SA DEMISSION.

Tokio, 4. — Le premier ministre a envoyé sa démission à l'empereur Yoshihito. La situation politique est très grave.

Le Mir annonce que la garnison d'Andrinople a commencé le bombardement au camp ennemi à huit heures hier soir.

Londres, 5. — Une dépêche de Constantinople annonce que les forces grecques et bulgares ont atteint le golfe de Saros sur quarante navires. Les navires grecs ont bombardé les forts de Bélaïr et la ville de Gallipoli.

M. BOURASSA A LONDON

LE DIRECTEUR DU "DEVOIR" PARLE DE NOS RELATIONS AVEC L'EMPIRE.

London, Ont., 4. — Dans un discours prononcé au "Canadian Club", Henri Bourassa parle en ces termes de l'"Imperial Partnership":

"Par rapport au peuple canadien, l'"Imperial Partnership" est très restreint.

La Grande-Bretagne est insulaire par instinct et géographiquement elle veut garder colonies toujours ses colonies actuelles autonomes d'une certaine façon, quand il s'agit de grandes questions de diplomatie et de l'établissement des lois internationales au Canada en particulier, alors l'Angleterre fait ses lois elle-même sans consulter le pays qui y a intérêt. Il pourrait se faire qu'elle voie un jour qu'elle va trop loin. Le Canada ne consentira jamais à devenir un "adjunct" de l'empire."

En parlant de la marine, il dit: "Notre devoir envers l'empire commence et finit dans la défense de notre propre pays. Occupons-nous nous de nos propres affaires avant de venir en aide à John Bull."

UN DRAME DANS LA FORET

UN INCONNU TIRE QUATRE COUPS DE FUSIL SUR UN INSTRUMENT DU PENITENCIER DE PRINCE ALBERT.

Prince Albert, Sask., 4. — Wm Porter, instructeur à la brigatierie du pénitencier, a reçu un coup de fusil hier en se promenant dans la forêt et a été transporté à l'hôpital dans un état précaire. Charles Porter, qui était près de la victime, n'eut que le temps d'éviter le coup de fusil qui lui destinait le fanatique inconnu. Celui-ci tira quatre balles, dont une atteignit Wm Porter à la jambe, puis s'enfuit.

MORT D'UNE ACTRICE

PHEBE DAVIE EST MORTE HIER.

New-York, 4. — Phebe Davie, la populaire actrice dans le rôle de "Anna Moore", l'héroïne de la pièce "Way down East", est décédée à sa résidence privée, à Lorchmont. Elle était malade depuis plusieurs mois des suites d'une opération douloureuse.

Dans la vie privée, elle portait le nom de Mme Jos. R. Grismer, et naquit en 1864, à Wales. Elle commença à jouer son fameux rôle en 1897 et continua pendant douze saisons jusqu'à ce qu'elle se fut retirée du théâtre, il y a près de quatre ans.

LA TYPHOÏDE DANS L'ONTARIO

LES RAPPORTS DU BUREAU D'HYGIENE INDIQUENT UNE AUGMENTATION DES CAS EN NOVEMBRE 1912.

Toronto, 4. — Les rapports du Bureau provincial d'Hygiène pour le mois de novembre indiquent une augmentation de typhoïde et de diphtérie, et une augmentation générale de 150 sur les cas de maladies contagieuses en novembre 1912. Le département déclare que les médecins omettent de rapporter les cas de tuberculose, malgré les règlements passés à la dernière session.

LA SITUATION AU MEXIQUE

LES REBELLES D'OROZCO SE LIVRENT A DE NOMBREUSES DEPREDATIONS.

Mexico, 4. — A. Clark, général du chemin de fer Mexique, sa femme, ses enfants et C. W. Fish, sont revenus à El Paso. On croyait qu'ils avaient été faits prisonniers, par les rebelles d'Orozco.

De courts rapports indiquent que les rebelles ont détruit une partie de la voie ferrée et ont capturé plusieurs soldats armés. On a fait sauter plusieurs ponts.

Un convoi de passagers a été brûlé entre Laguna et Lomas. On ignore ce que sont devenus les passagers. Un grand nombre de rebelles ont incendié les ponts du chemin de fer national, dans l'Etat de Durango.

La grève des débardeurs est reprise à Vera Cruz et plusieurs milliers d'ouvriers-textiles des états de Puebla, dans l'Etat de Durango ont quitté le travail. La grève de Vera Cruz cause beaucoup de dommages.

MOBILISATION DES TROUPES

LA RUSSIE ENVOIE DES SOLDATS EN MONGOLIE.

St-Petersbourg, 4. — Un avis de Urga annonce l'arrivée d'un détachement de troupes russes avec l'ordre de se rendre à l'ouest de la Mongolie. Des arrangements ont été pris par le gouvernement de Mongolie pour le transport le long des lignes de marche.

Les troupes furent envoyées pour arrêter la marche des troupes chinoises, qui s'avancèrent sur Kebedo et Ulanusutai.

CARTES Professionnelles

AVOCATS

Beique, Beique & Beique

AVOCATS

CHAMBRE 720

EDIFICE TRANSPORTATION

TEL. MAIN 1019

Hon. F. L. Beique, K. C.; D. G. L. L. J. Beique, L. G. B. F. A. Beique, B. C. L.

GOVIN, LEMIEUX, MURPHY, BERARD & PERRAULT

Avocats et Solliciteurs

Edifice de la Banque de Québec Montréal

Sir L. Govin, C.R. Hon. R. Lemieux, C.R. D. R. Murphy, C.R. L. P. Berard, C.R. Ant. Perrault, L.L.L. J. H. Dillon, B.C.E.

Geoffrion, Geoffrion & Cusson

AVOCATS ETC.

No 97 rue St-Jacques

Edifice de la Banque d'Hochelaga

Victor Geoffrion, C. R., M. P. Aimé Geoffrion, C. R. Victor Cusson, C. R. Phone Main 10.

Perron, Taschereau, Rinfrot, Genest, Bilette & Pilmsoll

AVOCATS

EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC

11 PLACE D'ARMES

TEL. MAIn. 8260-8261-8262.

NOTAIRES

PLACEMENTS D'ARGENT

ACHATS DE CREANCES

SUCCESSIONS

TEL. EST 8229

R. GRAND MAISON, L.L.L.

NOTAIRES

Bureau: Chambre 17

Séances "La Patrie", Montréal.

CURIEUSE POURSUITE

UN ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES POURSUIVI POUR AVOIR MIS DES HALLEONS DANS UN CERCUEIL.

Toronto, 4. — A. W. Miles, entrepreneur de pompes funèbres, a comparu, ce matin, pour répondre à l'accusation portée contre lui, d'avoir insulté aux restes mortels de Geo. Brown. Il a plaidé non coupable.

Frank Brown, fils du défunt, prétend que des halles de toute sorte furent employées pour maintenir le corps du défunt en place dans son cercueil.

"Appelez-vous cela une indignité?" demanda le juge Morgan.

"Oui" reprit Mre Thurston.

"C'est absurde! Le cour criminel n'a jamais entendu parler de choses semblables. Si le travail de l'entrepreneur de pompes funèbres n'était pas fait comme il devait l'être, les parents du défunt n'avaient qu'à refuser de payer la facture. Ce n'est pas un cas d'insulte aux restes mortels au point de vue de la négligence.

Le témoin dit ensuite que le cercueil a été laissé ouvert pendant assez longtemps, après que le corps fut transporté au cimetière, et qu'une foule de curieux s'y rendait pour voir le mort.

"Je ne vois aucune différence entre ce fait et la permission qui est accordée à qui que ce soit d'aller visiter les restes mortels d'un défunt à la demeure de celui-ci" répondit le juge.

"Si le corps a été laissé découvert dans la fosse, c'est une offense vis-à-vis le code argumenta. Mre Thurston mais la cour répondit que c'était encore une absurdité.

MORT D'UNE ACTRICE

PHEBE DAVIE EST MORTE HIER.

New-York, 4. — Phebe Davie, la populaire actrice dans le rôle de "Anna Moore", l'héroïne de la pièce "Way down East", est décédée à sa résidence privée, à Lorchmont. Elle était malade depuis plusieurs mois des suites d'une opération douloureuse.

Dans la vie privée, elle portait le nom de Mme Jos. R. Grismer, et naquit en 1864, à Wales. Elle commença à jouer son fameux rôle en 1897 et continua pendant douze saisons jusqu'à ce qu'elle se fut retirée du théâtre, il y a près de quatre ans.

LA SITUATION AU MEXIQUE

LES REBELLES D'OROZCO SE LIVRENT A DE NOMBREUSES DEPREDATIONS.

Mexico, 4. — A. Clark, général du chemin de fer Mexique, sa femme, ses enfants et C. W. Fish, sont revenus à El Paso. On croyait qu'ils avaient été faits prisonniers, par les rebelles d'Orozco.

De courts rapports indiquent que les rebelles ont détruit une partie de la voie ferrée et ont capturé plusieurs soldats armés. On a fait sauter plusieurs ponts.

Un convoi de passagers a été brûlé entre Laguna et Lomas. On ignore ce que sont devenus les passagers. Un grand nombre de rebelles ont incendié les ponts du chemin de fer national, dans l'Etat de Durango.

La grève des débardeurs est reprise à Vera Cruz et plusieurs milliers d'ouvriers-textiles des états de Puebla, dans l'Etat de Durango ont quitté le travail. La grève de Vera Cruz cause beaucoup de dommages.

IL A VENDU SON VOTE

UN SENATEUR TROUVE COUPABLE DE CONCUSSION.

Columbus, Ohio, 4. — Le sénateur Geo. K. Cetone, de Dayton, a été trouvé coupable, aujourd'hui, par le jury de la Cour Criminelle d'avoir accepté \$300 du détective Frank H. Smiley, le 27 avril 1911, pour voter le bill du "Cetone-Whittemore Insurance".

FEUILLETON du "CANADA"

LA CROISÉE DES CHEMINS Par Henri BORDEAUX

(Suite) No. 98. —Soyez sans inquiétude, répondit-il avec ironie. C'était une belle image, une Victoire. —Ne raillez pas. Ce n'est pas général. Après votre départ, je suis demeuré longtemps dans ce jardin. C'était la seconde fois que j'y restais, abandonnée de vous. —Ne renversez-vous pas les rôles? —La première, je me souviens, vous juttiez Paris à neuf heures du soir. J'ai entendu, ces neuf coups sonner. —Pourquoi ne m'avez-vous pas suivi? Je ne les entends jamais plus sans tristesse. —Savais-je que vous reviendriez? —L'amour ne calcule pas. —Le calcul n'empêche pas d'aimer, ni de souffrir de son amour, je vous assure. Quinze ans j'ai vécu de cette minute-là. Aurais-je songé à me venger? —Vous l'avez longtemps oublié. —Sans doute. Nos sentiments essentiels peuvent dormir en nous; ils ne meurent pas. On les reconnaît bien lorsqu'ils se réveillent. Et cette autre minute où j'ai obtenu de vous la suppression de tout ce qui n'était pas moi, où je vous ai vu à terre, sans résistance, cette minute qui aurait dû être le sommet de ma vie, ne m'a pas apporté l'immense, l'infinie joie d'orgueil dont je gavais, dont j'éprouvais l'émotion. Mon rire, que j'avais préparé, n'était pas sincère. Vous ne vous y êtes pas trompé. Ce que vous m'avez dit alors de blessant, de cruel, si je vous l'ai laissé dire, c'est que je l'entendais en moi. J'assistais à l'écroulement de ma haine. Vous aviez raison; ce n'était que de l'amour. J'étais venue dans la maison de votre ami et je savais vous rencontrer, j'étais venue vous l'avouer, parce qu'il le fallait. Elle baissa la tête. Comme il la regardait avec soin, il vit deux larmes lourdes, suspendues aux cils un instant, qui, à n'en pas douter, tombèrent. Elle se relevait, du premier coup, supérieure dans l'expression de la passion. Au tumulte de son cœur il sentit le danger. Et déjà elle reprenait de sa voix grave: —Vous voyez, je n'ai plus d'orgueil. Je suis venue vous en faire hommage, je n'avais que cela à vous sacrifier. —Il est trop tard, Laurence. —Où, je le sais, il est tard. Ma jeunesse, bientôt, sera atteinte. Pour tant, dites-moi, elle ne l'est pas encore? Quand je me retourne en arrière, je ne vois plus que vous dans ma vie. Ah! je suis si lasse de cette vie! Pendant nos promenades, nos chères promenades, mes meilleures souvenirs, vous m'avez entretenu, vous m'avez importuné de mes déceptions? Vous m'avez raconté, pour toucher votre sympathie, mon existence auprès d'un homme desséché d'ambition toujours inquiet, torturé par lui-même, obligé sans cesse à transiger avec ses idées, prisonnier de sa fortune politique, de son parti, de ses électeurs, de toutes ces chaînes dont se compose aujourd'hui le pouvoir? Nous ne sommes que des associés, unis par un même goût de domination, il m'effleure, et je le sens, comme il sert lui-même d'autres hommes. —Vous l'avez voulu. —Où, je l'ai voulu et j'en ai honte. J'ai honte de vous l'avoir préféré. Ah! si vous me proposiez maintenant de vous suivre, maintenant comme dans notre jardin de Passy... Pascal amoili par ces révélations, répéta: —Il est trop tard. Rapprochée de lui, touchant dans sa plainte, transformée en une femme tout amoureuse et tendre, elle murmura: —Est-ce que vraiment il est trop tard? Pascal, ne m'abandonnez pas une troisième fois, maintenant que je suis bien sûre que je vous aime. Je ne suis pas heureuse. Là-bas, vous m'affirmez que depuis nos fiançailles, je n'avais pas changé. Ne voulez-vous pas de moi pour amie, Pascal? Ne voulez-vous pas de moi?... Elle n'acheva pas, soit qu'elle n'osât pas, soit qu'elle jugât son triomphe incertain. Et sa victoire eût été possible encore sans la publicité du lieu, sans ces allées et venues qui permettent à Pascal de mesurer l'importance de sa défaite et de s'y résigner. Les circonstances ont toujours leur part dans la faiblesse des hommes, mais elles sont amenées de plus loin que ne le montrent les apparences, il prononça le définitif "trop tard" qui les sépara. La ville, à leurs pieds, commençait de se fonder dans la brume d'un beau soir d'été. Les fonds d'horizon palpitait dans une poussière d'or. Et avec une légèreté inattendue Laurence parut esquiver le refus de Pascal: (A suivre)

La session provinciale

LE BILL DE M. PERRON, RELATIF A LA COMMUTATION DES TAXES SCOLAIRES. — UN POINT D'ORDRE SOULEVE PAR L'HON. M. PREVOST. — LA QUESTION DES CONCASSEURS.

(De notre correspondant parlementaire) Québec, 4. — Une assez longue partie de la séance de l'après-midi a été consacrée à une discussion sur un, deux et trois points d'ordre qui ont été exemptés parce qu'ils sont intéressés eux-mêmes à avoir de bons ouvriers. Il convient que les manufacturiers ou autres fassent comme les autres contribuables, et il est opportun de faire disparaître cette différence de classe, parce qu'ils sont en mesure de faire leur part de sacrifice. M. Cousineau, député de Jacques-Cartier, manifesta un scepticisme sur la sagesse de cette loi qui est proposée. Il croit voir bien des vices cachés en arrière de ce projet de loi. Sir Lomer Gouin dit qu'il n'est pas contre le bill et croit que c'est une bonne mesure. Il cite des faits et des chiffres qui démontrent les énormes sacrifices que se sont imposés certaines corporations scolaires pour maintenir des écoles, quand, à côté, des établissements florissants étaient exemptés de la taxe. L'hon. M. Décarie cite aussi lui-même quelques faits à l'appui, à la demande de M. Cousineau qui, pour se convaincre de l'opportunité de ce projet de loi, en demande trois. M. Bourgeois, député de Saint-Hyacinthe, cite des faits analogues qui se sont présentés dans la ville qu'il représente. M. Robert, député de Beauharnois, est en faveur du bill; il y a de l'intérêt des industriels eux-mêmes et les établissements qui ne peuvent pas payer la taxe scolaire ne sont pas loin de la faillite. Finalement, le bill est adopté en troisième lecture. La rémunération des conseillers ruraux Il y a eu une courte discussion sur le bill de M. Walker, député de Huntington, qui a pour effet de permettre aux municipalités qui le voudront le droit de rémunérer le maire et les membres du conseil. A la demande de MM. Tellier et Cousineau, qui désiraient connaître l'opinion de l'hon. Procureur Général à ce sujet, Sir Lomer Gouin répond qu'il ne trouve dans ce bill aucun danger quelconque. Il rappelle que l'an dernier cette mesure avait été soumise à cette Chambre et adoptée à l'unanimité, mais que le Conseil législatif l'avait rejeté. Après avoir fait subir une nouvelle phase à quelques bills privés, la Chambre s'est ajournée à demain. Les compagnies de fidéi-commis Il y a eu, ce soir, sous la présidence de l'hon. Sir Lomer Gouin, réunion du comité de législation pour considérer le bill de l'hon. Mackenzie concernant les compagnies de fidéi-commis. A la demande de M. Delormier, représentant la compagnie d'administration générale, de Montréal, le comité a ajourné la considération de ce bill à jeudi de la semaine prochaine. M. J. N. Greenshield, représentant la Québec Trust Company, dit que le bill en question, tel qu'il est, serait de nature à entraver le développement industriel. Les neuf-dixièmes de ce développement sont au crédit de ces compagnies de fidéi-commis. Il affirme que la compagnie qu'il représente est intéressée pour au moins vingt millions, et que la chose aurait été impossible s'il n'eût fallu s'en tenir à un bill de cette nature. De plus, on s'objecte surtout à la clause suivante: Au moins les trois quarts des actions émises par une compagnie constituée en corporation, après l'entrée en vigueur de la présente section, doivent être détenues par des personnes domiciliées dans la province ou par des compagnies constituées en corporation en vertu des lois de la province. M. Greenshield a suggéré qu'une commission fut nommée pour élaborer un bill de cette nature. Il fait remarquer que c'est une législation hâtive, et l'hon. président du comité de répondre que le gouvernement n'es-sayait pas de passer cette loi à la hâte, la province d'Ontario a déjà une loi semblable. M. Delormier a demandé que l'étude du bill soit suspendue afin de lui permettre de consulter ses clients et d'étudier davantage cette mesure. Le Conseil législatif a adopté en troisième lecture, après explications fournies par l'hon. M. Péroudeau, le bill du gouvernement décrétant l'établissement de bureaux de révision des listes électorales dans les villes de Maisonneuve et de Valleyfield. A la Chambre des Communes (Suite de la page 3) rapport est attendu avant la fin de l'année courant. Aucun avocat n'a été choisi pour remplacer M. Hodgins, car lorsque celui-ci fut nommé juge, les travaux de l'enquête étaient terminés. En réponse à une interpellation de M. Turriff, le ministre des Finances déclare que le gouvernement n'a pas consenti par décret du conseil ou autrement à l'émission de \$60,000,000 de nouveau stock ordinaire par la compagnie de C. P. R., et que le gouvernement n'a jamais reçu aucune application de la compagnie relativement à cette émission. AU SENAT Ottawa, 4. — Les droits du Canada à se servir du Canal de Panama pour le cabotage le long des côtes ont été parfaitement expliqués au Sénat hier. Sir George Rose invoqua des documents relatifs au Canal de Panama et à la décision prise par le gouvernement des Etats-Unis d'exiger le paiement de taxes sur le trafic, mais de rembourser ces taxes dans le cas de trafic sur les côtes américaines. L'usage du canal serait très avantageux au Canada et à tous les pays; il raccourcirait de 5,666 milles le trajet de Liverpool à Vancouver. La distance de Montréal à Vancouver serait réduite de 7,271 milles. Le transport d'une tonne de marchandises à travers le Canada, par voie ferrée, coûte \$20 et plus, tandis que, par le

canal, le transport du même poids de marchandises ne coûterait que de \$6 à \$9. Un steamer de fret ferait le voyage en 25 à 30 jours. Le développement du trafic entraînerait la création d'un dépôt de charbon aux Antilles, ce qui fournirait un débouché à la Nouvelle-Ecosse. Les chemins de fer canadiens seraient déchargés d'un fardeau qu'ils ont de la peine à supporter. Sir George cita des chiffres montrant l'avantage que retirerait du canal le commerce du Canada en général. Il fit l'historique du projet du canal de Panama, depuis son origine jusqu'au traité Hay-Pauncefote, par lequel toutes les nations du monde auraient des droits égaux à ceux des Etats-Unis pour leurs navires de commerce et de guerre. Ces conditions sont équitables. Cependant le Sénat des Etats-Unis a jugé à propos d'exempter de taxes le trafic cotier des pays et d'imposer des taxes aux navires de toutes les autres nations. En conclusion, Sir George dit que le Canada accepterait l'interprétation du traité Hay-Pauncefote, en ce qui concerne le commerce extérieur du Canada, pourvu que toutes les autres nations, y compris les Etats-Unis, fussent placées sur le même pied d'égalité. Nous insistons pour qu'aucune différence ne soit faite et pour qu'une égalité complète existe entre le Canada et les Etats-Unis. Dans tous les traités, il a été stipulé que le canal serait ouvert à toutes les nations et sous les mêmes conditions d'égalité. Tous les présidents des Etats-Unis ont confirmé cette manière de voir. Dans les correspondances diplomatiques, rien n'indique que les Etats-Unis aient réclamé pour eux-mêmes un droit préférentiel, qui serait refusé aux autres nations concernées dans les traités. L'acte des Etats-Unis, concernant la soi-disant différence faite par le Canada en ce qui regardait l'usage du canal Welland par les navires de fret américains, montre combien le traité de Washington est strict quand il s'agit des intérêts américains. La loi imposée aux navires canadiens trafiquant sur les côtes est contraire à la lettre et à l'esprit du traité Hay-Pauncefote; son maintien sera considéré au Canada comme une injustice tendant à détruire les bonnes relations qui existent entre les deux pays, lesquels ont un mutuel intérêt à développer leurs ressources et leurs moyens de transports. Existe-t-il un remède à la situation actuelle? Nous ne devons pas endurer une injustice ni user de représailles. A moins que nous les efforts pour obtenir justice n'aboutissent à rien, nous avons toute confiance que la diplomatie fera ce qu'elle a déjà fait; si le gouvernement canadien n'a pas encore protesté contre l'action du Congrès, nous espérons qu'il le fera sans délai, et qu'il sera soutenu par le peuple canadien. Si le gouvernement de Washington refusait d'écouter notre protestation, il faudrait avoir recours au tribunal de La Haye. Nous croyons que tous les meilleurs hommes des Etats-Unis se soumettraient à cet appel, et qu'un refus jetterait du discrédit sur la nation américaine. Je prendrai l'attitude prise par le président Cleveland dans la discussion concernant les droits de passage par le canal Welland quand il dit: "Un gouvernement ne fait que la moitié de son devoir, quand il protège ses nationaux dans leur pays et qu'il les laisse humilier par d'autres nations". Le Sénat canadien ne ferait qu'à demi son devoir, s'il n'aidait pas le gouvernement à faire valoir les droits du Canada en cette affaire. L'honorable Loughheed dit que la question n'aurait pas une telle importance pour le commerce. Elle est l'objet d'une correspondance entre les gouvernements de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Le Canada n'a jamais été heureux dans ses traités avec les Etats-Unis. Il est heureux que le tribunal de La Haye ait été créé, et il est probable que les Etats-Unis, un des promoteurs de sa création, ne refuseront pas de se soumettre à son arbitrage. Le sénateur Casgrain exprima l'opinion que toutes les nations avaient les mêmes intérêts à être tenus sur un pied d'égalité en ce qui concerne l'usage du canal de Panama. Le sénateur Dandurand est du même avis. Le sénateur Casgrain demanda si le gouvernement avait qu'un chantier maritime pouvant construire simultanément trois dreadnoughts était en construction à Montréal. L'honorable Loughheed répondit que la compagnie Canadian Vickers avait présenté les plans d'un chantier maritime, sans indiquer sa capacité. Le sénateur Casgrain demanda si le gouvernement du Canada avait reçu des Etats-Unis une invitation à prendre part à la célébration du centième anniversaire de la paix entre les peuples de langue anglaise. L'honorable Loughheed répondit qu'aucune invitation formelle de ce genre n'avait encore été reçue. LES ANNALES M. Frédéric Masson raconte, cette semaine, aux lecteurs des "Annales" l'histoire de l'habit Vert, c'est-à-dire du costume de l'Institut. De curieuses images illustrent cette intéressante page d'histoire. Le reste du numéro est consacré à la Grèce, "l'ennemie des Turcs". Admirables articles d'Emile Faquet, Maurice Barrès et Mme Adam traitent l'âme de l'antique et de la moderne Hellade. Enfin, le supplément "Les Jeux et les Ris" donne une délicieuse petite lecture métrique, à monter par les fêtes de Noël.

L'industrie laitière dans la province

M. ADELARD FORTIER LIT. HIE R. A LA CHAMBRE DE COMMERCE, UN MEMOIRE QUI SERA ENVOYE AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL POUR LUI DEMANDER DE REDRESSER CERTAINS ABUS.

La Chambre de Commerce a tenu hier après-midi, une courte réunion à laquelle on a expédié les affaires de routine ordinaire: accusés de réception de lettres, demandes d'informations, etc. L'avenir, les séances du conseil et celle de la Chambre auront lieu à quatre heures de l'après-midi. L'avenir n'est pas encourageant pour les consommateurs de Montréal, si nous en jugeons par les remarques qui ont été faites à la suite d'un mémoire lu par M. Adélar Fortier, vice-président de la Chambre. Nous serions en effet menacés de payer à long terme le lait 12 cents la pinte et le beurre 50 cents la livre. Voici le mémoire adressé à l'honorable M. J. E. Caron, ministre provincial de l'agriculture, par M. Fortier. Monsieur le Ministre, Permettez aux soussignés de vous soumettre bien respectueusement le mémoire qui suit, dans le but de signaler à votre considération un désastreux état de choses et dans le cas de nier l'honorable gouvernement de cette province d'y apporter un remède au plus tôt. Est-il nécessaire de vous dire que de nos jours l'industrie laitière est une des principales industries de notre province; et c'en est une pour laquelle le gouvernement doit vous faire partie, comme ceux qui l'ont précédé, ont montré le plus de sollicitude et de sollicitude. Nous sommes toujours une grande attention. Rien a été épargné pour assurer le développement de l'industrie laitière, et c'est encore pour la faire prospérer en lui facilitant l'accès des grands marchés, que le gouvernement pousse sa politique de bonnes routes. Plus que toute autre, l'industrie laitière est appelée à grandir, parce que ses produits sont de première nécessité pour l'existence, et que la population qui augmente toujours en demandera de plus en plus. Et de tous les marchés du Canada aucun ne deviendra un plus grand centre de consommation que Montréal, qui compte la population la plus considérable. Or, dans l'état de choses actuel que nous voulons vous signaler, l'industrie laitière, surtout aux environs de Montréal, est en péril et nous ne craignons pas d'affirmer qu'elle périra. A moins que le gouvernement de la province n'intervienne au plus tôt. Et si nous cherchons la cause de ce qui nous menace, nous la trouverons dans l'action abusive de la Cité de Montréal, qui étend jusqu'aux limites les plus reculées de la province, et qui s'exerce partout, où on expédie du lait dans la métropole. Monsieur le Ministre, la Cité de Montréal, pour assurer qu'on n'apporte pas de produits de première qualité, et de denrées de première classe, a organisé un service d'inspection des aliments qui est sous le contrôle du Dr A. U. C. Hood, qui a comme assistant le Dr René Malhot. Ce service municipal a à disposition un grand nombre d'inspecteurs, dont plusieurs ont pour mission d'aller visiter les fermes, d'où est expédié le lait que l'on consomme à Montréal, ainsi que les autres produits laitiers. Mais il arrive que ces inspecteurs recrutés souvent parmi des gens sans expérience, ne comprennent pas les instructions qu'ils doivent suivre et que dans des excès de zèle, outre de l'autorité dont ils sont investis, ils commettent des erreurs, qui à l'heure actuelle, sont la cause de nombre de cultivateurs abrutis, découragés, sont déterminés à cesser de faire de l'industrie laitière, plutôt que de se faire fatiguer et taquiner sans cesse par les inspecteurs de Montréal. Nous comprenons que les autorités de Montréal font bien d'exiger que les cultivateurs n'envoient à ses habitants que de bons produits; et nous ne saurions trop féliciter ces autorités pour les précautions qu'elles prennent; mais il faut d'autre part savoir faire la différence entre les mesures d'hygiène à prendre pour protéger la santé publique, et les mesures draconiennes employées par certains inspecteurs de Montréal. Ainsi il est à la connaissance de plus d'un d'entre nous que des inspecteurs sans compétence, manquant autant de tact que de science, sont allés à maintes et maintes reprises sommer des cultivateurs des environs à faire subir à leurs étables telles et telles améliorations souvent inutiles et fort dispendieuses; d'autres fois, des inspecteurs ont demandé aux cultivateurs de reconstruire tout bonnement leurs étables. Or, il est arrivé quelquefois que les cultivateurs, en face d'obligations aussi grandes, n'ont pas cru devoir les remplir, et aussitôt ils ont reçu le châtiement de leur résistance. Ces inspecteurs qui, après avoir exigé sans résultat au nom de la protection de la santé publique de Montréal de faire telles ou telles améliorations, ont mis au ban de l'opinion publique les cultivateurs récalcitrants; et nous savons que ces cultivateurs, souvent, ne peuvent faire immédiatement les travaux exigés par les inspecteurs, parce qu'ils sont empêchés par les travaux des champs; alors ils reçoivent un avis du service d'inspection des aliments, qu'ils ne peuvent pas envoyer leur lait ou leur crème à Montréal, sous peine d'amende, tandis que le même avis menaçant est envoyé à la compagnie qui achète les produits de ces cultivateurs. Comme nous l'avons dit plus haut, plus d'un de ces inspecteurs municipaux sans expérience, n'ont d'autre noble en exigeant ceci ou cela des cultivateurs, que de se signaler par un bon coup auprès des autorités de Montréal de qui ils attendent de l'avancement. Que résulte-t-il de cette action abusive des inspecteurs de Montréal? Il résulte que nous constatons avec inquiétude pour notre province et pour les habitants de Montréal dont on a voulu tant protéger la santé,

teurs de lait par les autorités, malgré les demandes répétées faites par la ville de Montréal. Le tout humblement soumis. MONTREAL DAIRY CO., Limited. ADELARD FORTIER, Vice-président et trésorier. Le Conseil a hautement approuvé l'attitude de M. Fortier. L'assemblée était présidée par M. le lieutenant-colonel Labelle. Etaient présents: MM. Adélar, Fortier, vice-président; W. U. Boivin, secrétaire; C. H. Catell, James Masson, F. G. Larivière, Joseph Fortier, F. Bourbonnière, C. B. J. G. A. Filion, L. G. de Tonnoncourt, Dr J. C. Pélissier, J. T. Armas, Lambert, de Roda, Arthur Lamont, J. C. G. Contant. LES IDEES DE JANE HADING SUR LA MODE ACTUELLE. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé pour pénétrer. —Un parc à Neuilly. Au fond, un hôtel aux lignes nettes sans cisèlures en façade. Des platanes, des ormes patinés d'or mat par les vents de septembre le dissimulent aux yeux des indiscrets qui doivent sonner à une belle grille en fer forgé

FOURRURES DE FAIRWEATHERS

Les styles appropriés, un choix soigné des peaux et une bonne confection dans nos fourrures, s'imposent aux acheteurs les plus difficiles par tout le Canada qui s'y connaissent en matière de qualité et de bon style.

Manteaux en fourrure pour la rue, manteaux en fourrure et garnis de fourrure pour le soir, jolis manteaux en fourrure, chapeaux et toques en fourrure, articles de cou et manchons; paletots doublés en fourrure et paletots en chat sauvage, casquettes et gantelets en fourrure pour hommes.

Les prix sont aussi bas que le permet la haute qualité des marchandises que nous vendons et nous sollicitons une visite et une comparaison.

Catalogue illustré envoyé par la poste, sur demande.

Fairweathers Limited

485-487 rue Ste-Catherine Ouest
TORONTO MONTREAL WINNIPEG

CHEZ LES OUVRIERS

L'union No 134 des charpentiers menuisiers a adopté, à sa dernière assemblée, deux résolutions de condamnations à l'adresse des camarades Dalairé et Gaulin qui ont eu la douleur de perdre leurs épouses.

M. C. Langlois, de la maison Gunn & Langlois, donne les explications suivantes sur la grève des miroirs d'Orléans. Le dernier, des ouvriers organisés américains ont visité notre ville dans les intérêts de ceux qui sont engagés comme miroirs d'œufs, ayant pour résultat qu'une union fut formée ayant des règlements très étendus concernant ce commerce. Actuellement, les miroirs d'œufs travaillent de sept heures du matin jusqu'à six heures, à l'exception du samedi, où ils finissent à cinq heures. D'après le nouvel arrangement, les miroirs proposaient de commencer l'ouvrage à huit heures, de travailler jusqu'à six heures, et de finir à midi le samedi; de plus, ce règlement permettait à chaque établissement de ne prendre qu'un apprenti, préparant ainsi le chemin au monopole complet du commerce.

La première difficulté a commencé vers le 10 septembre, quand la maison W. Champagne essaya d'engager quelques apprentis. Les miroirs d'œufs de cette maison ont alors laissé l'ouvrage et M. Champagne fut forcé de se procurer les services d'employés nouveaux. Plus tard, quelques-uns des grévistes y sont retournés et ont été acceptés de nouveau. Il y a trois semaines des représentants de nos employés sont venus nous voir et nous ont demandé un salaire de \$15.00 par semaine et une période de 55-1-2 heures de travail. Nous avons dit franchement à nos miroirs que nous n'avions pas de salaire à payer, mais que nous leur offririons bien volontiers de leur payer un salaire de \$14 par semaine et de nous arranger de manière qu'un certain nombre d'entre eux laissent l'ouvrage le samedi à une heure, à tour de rôle. Cette offre a été refusée, et le samedi, lorsque nos contrats avec les miroirs ont été expirés, nous avons dit que puisque nous n'avions pas pu accepter les conditions favorables que nous leur avions offertes, nous allions les laisser continuer à travailler au salaire qu'ils recevaient actuellement, c'est-à-dire \$12.50 par semaine, jusqu'à ce qu'ils aient décidé d'accepter notre offre de \$14.00 par semaine, par contrat d'un an.

Nous remarquons qu'au lieu d'être faits avec nos hommes. Ces contrats sont tout aussi bien dans l'intérêt de nos employés que dans le nôtre; car ils assurent à nos miroirs, qui ont un contrat avec nous, un bon salaire pour le premier décembre, ce qui leur permet de mettre de l'argent de côté pour l'achat de leur charbon, etc., pour l'hiver. Il a été dit que ce contrat était arbitraire. Le fait est, cependant, que pendant le nombre d'années où ce contrat a été en vigueur, nous n'avons jamais renvoyé un homme qui en avait un avec nous; de sorte que toutes les critiques défavorables qui ont été faites à ce sujet ne sont pas prouvées par les faits.

Pendant l'hiver, les livraisons d'œufs sont légères et il y a bien peu d'ouvrage à faire pour les miroirs. Nous n'en tenons pas compte, cependant, et nous gardons tous nos hommes pendant l'hiver entier. Si nous suivions le système en vogue ailleurs, et renvoyons nos hommes pendant la saison tranquille, quand il n'y a pas ou presque pas d'ouvrage, nous pourrions payer un salaire même plus élevé, pendant la saison active, que celui que nos miroirs nous demandent aujourd'hui.

Tout ennui dont nous avons pu souffrir lorsque nos employés nous ont laissés lundi est maintenant réparé, car nous les avons remplacés en grande partie maintenant.

Arrestation de deux gibiers de pénitencier. Deux repris de justice, les nommés Siméon Goulet et Georges Bonin, ont été arrêtés la nuit dernière, par le sous-chef Charpentier, de la Sûreté, et les détectives Mercier et Safard. On considère ces arrestations comme très importantes, car on attribue à ces deux individus un grand nombre de cambriolages récents.

Hier matin, devant le magistrat Leet, les deux prévenus ont plaidé coupable à l'accusation d'avoir commis un vol avec effraction chez M. Georges Desjardis, mercier, 25 rue Ste-Catherine-Est, où près de six cents dollars de marchandises ont été volées, pendant la nuit de dimanche à lundi.

Le chauffeur nègre devant les jurés. Albert Clarence Giles, le chauffeur nègre qui devait subir son procès, hier en cour du recorder, pour avoir fait sur le Dr Handfield, a été conduit devant le magistrat Leet, en Cour de Police, où il a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir causé pour \$15 de dommages à la propriété du docteur, et d'avoir proféré des menaces de mort à l'adresse de celui-ci.

L'enquête dans cette affaire aura lieu le 11 du mois courant.

MALGRE

l'énorme vente faite depuis quelques jours de nos Chaussons en Foutre, Claques, Chaussures de tous genres

Il nous en reste encore un bel assortiment que nous vous invitons à venir visiter.

A. S. LAVALLÉE
101 BLVD. ST-LAURENT

NOUVEAUX ACADEMIENS

L'A.R.C. CHOISIT CINQ NOUVEAUX MEMBRES DONT MM. A. LALIBERTE ET H. HEBERT, DE MONTREAL.

Cinq de nos artistes canadiens viennent d'être nommés membres associés (A. R. C. A.) de l'Académie Royale canadienne, section des beaux-arts. Deux de ces nouveaux membres sont des Montréalais et sont tous deux sculpteurs. Ce sont: M. Alphonse Laliberté, le talentueux jeune sculpteur, dont le projet de monument Cartier a fait dernièrement l'admiration unanime de tous les connaisseurs, et M. Henri Hébert, fils de M. Philippe Hébert, C. M. G., A. R. C. A. l'éminent sculpteur canadien.

Les trois autres nouveaux académiciens sont: MM. J. E. H. MacDonald, C. W. Jaffray, de Toronto et M. Ernest Fosbery, d'Ottawa. M. Henry Sproat a aussi été élu membre de l'Académie, mais comme représentant de la section des architectes.

Ces nominations ont eu lieu à la réunion du conseil de l'Académie qui a eu lieu secrètement à Ottawa, au Victoria Memorial Museum. Inutile d'ajouter qu'elles sont fort bien vues dans tous les cercles artistiques canadiens, principalement en ce qui concerne nos deux Montréalais.

A cette réunion annuelle de vendredi, on a désigné M. Maurice Cullen, A.R.C.A., de Montréal, et M. Homer Watson, A.R.C.A., de Doon, Ont., comme délégués de l'Académie Royale à l'ouverture du grand salon d'hiver de Winnipeg, le 12 décembre.

Ce salon coïncidera avec l'inauguration de la nouvelle galerie des arts, un splendide monument élevé, (chose qui serait absolument fantastique à Montréal), par la Ville de Winnipeg.

A cette réunion de vendredi, tous les dignitaires de notre Académie Royale ont été réélus. Ce sont: Président, A. Brynner, Montréal; vice-président, W. F. Dunlop; trésorier, James Smith, Toronto; secrétaire, E. Dyonnet, Montréal; auditeurs, M. Matthews et F. N. Hill-Smith, Toronto.

Le conseil pour l'année 1912-1913, sera composé comme suit: Membres pour une année: W. Hope, Gustave Hahn, Philippe Hébert, Robert Harris, J. W. H. Watts, Homer Watson; pour deux années: M. Matthews, W. Cruikshank, F. McGillivray Knowles, T. M. Martin, A. C. M. Hutchison, A.H. Howard.

Le Royal Egyptian égale toutes cigarettes importées, 10 pour 15c.

L'ASSOCIATION CHORALE DU SAULT-AU RECOLLET

Jeudi, le 21 novembre dernier, l'association chorale du Sault-au-Récollet donnait à la salle Latendresse, à Ahuntsic, un eueure, lequel a été, ce la va sans dire, un succès.

Les prix aussi beaux que nombreux furent distribués aux gagnants et gagnantes comme perdants furent satisfaits de la manière dont ces prix furent donnés.

Il est bon d'encourager l'art musical et la Chorale du Sault-au-Récollet est une des plus fortes et des plus anciennes, non seulement de Montréal mais nous pourrions dire de la province de Québec, grâce à son président M. F. J. Brousseau et à son directeur, M. Avila Prévost, ces deux officiers étant depuis bien longtemps, un président et l'autre directeur et qui se sont toujours dévoués pour que leur bien sa progression et sa prospérité.

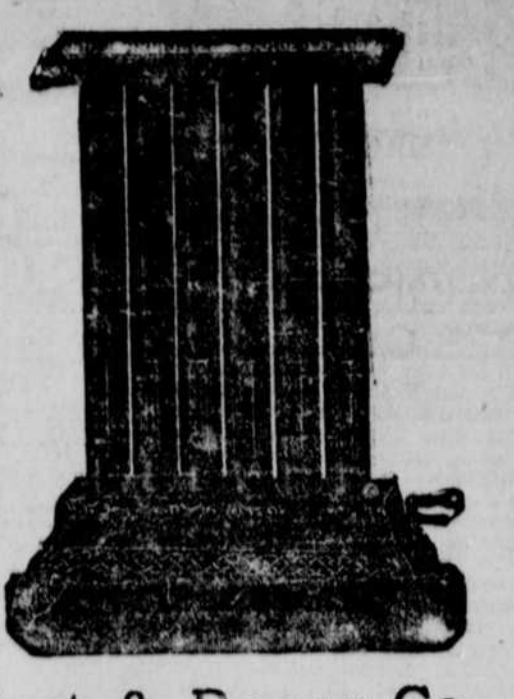
Les prix furent gagnés par les personnes suivantes: Mlle Jubinville, prix pour mains seules, offert par H. Prévost. 1er prix, Mlle Agnès Faulkner, offert par J. E. Bélie. 2ème prix, Mme Avila Prévost, offert par Wilfrid Gervais. 3ème prix, Mme D. Gagnon, offert par M. le curé Lamarche. 4ème prix, Mlle A. Desjardis, offert par J. Deschatelets. 5ème prix, Mlle E. Fortin, offert par M. J. Filiatrault. 6ème prix, Mlle C. Veilleux, offert par J. O. Gareau Ltée. 7ème prix, Mlle G. Corbeau, offert par J. O. Chartrand. 8ème prix, Mlle T. Bastien, offert par J. A. Terroux. 9ème prix, Mlle A. Primeau, offert par A. Lesage. Consolation, Mlle B. Faulkner, par un ami.

Messieurs: Mains seules, M. Aug. Bérubé offert par R. A. Girard. 1er prix, R. Lesage, offert par F. J. Brousseau. 2ème prix, Ant. Laverdure, offert par J. A. Terroux. 3ème prix, J. H. Berthelet, offert par A. Deschatelets. 4ème prix, H. Charrette, offert par J. Prévost, Sr. 5ème prix, J. Sénécal, offert par Alb. Deschatelets. 6ème prix, J. A. Ouimet, offert par G. de Foy. 7ème prix, D. Bélar, offert par Avila Prévost. 8ème prix, Art. Dagenais, offert par Mme W. Lefebvre. Consolation, G. Miller, offert par J. Prévost, Sr.

Chambres Confortables pour la Toilette du Matin

Très peu de gens possèdent ce luxe. Les systèmes de chauffage des maisons requièrent une heure ou deux avant de pouvoir répandre leur chaleur. Pendant ce temps, la famille doit abandonner des lits chauds et grelotter. Un Radiateur à gaz permet de chauffer n'importe quelle pièce dans n'importe quelle partie de la maison, en tout temps, avec facilité et rapidité. Jouissez du confort cet hiver. Ne grelottez plus, lorsque la fournaise est "morte".

Voyez ces radiateurs à nos salles d'exposition du Haut et du Bas de la ville. Ils sont d'un prix modique et d'un fonctionnement économique.



The Montreal Light, Heat & Power Co., Edifice Power, rue Craig Ouest; Salles d'Exposition du Haut de la Ville, 358 rue Sainte-Catherine Ouest.

CARTES

MARTINEAU & PRENOUVEAU
ENTREPRENEURS-GENERAUX
SPECIALITE: MACONNERIE
J. B. Martineau, 227 Mont-Royal Ouest.
TEL. ST-LOUIS 1960
F. X. Prenouveau, 1801 Saint-Denis.
TEL. ST-LOUIS 992
Bureau 648 Berri. Tél. E. 4249.

HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des églises et des gares de chemins de fer 58-60 Place Jacques-Cartier. J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION, 364 rue Université, Edifice de la Banque des Marchands, sur la rue Ste-Catherine, Montréal. Téléphone. Op. 6474.

Très Bon Beurre, 10c la livre

Apprenez comment avec un livre de beurre vous pouvez faire à l'heure sans employer aucune énergie, ni aucun ingrédient contraire à la santé. Sur réception d'un bon postal de cinquante centimes nous vous enverrons le secret. S'adresser à Gold Ring Mfg. Co. Dept. 340, St-Ephrem de Tring, Qué. Canada. 74-n-p5

JOSEPH FORTIER FABRICANT PAPIETER

210 NOTRE-DAME OUEST
Assortiments complets de Livres et Cartes, Impressions de toute sorte. En-Têtes de Lettres, En-Têtes de Comptes, Enveloppes, Ouvrage fait avec promptitude.
RELIURE ET REGLAGE
58-m-1-p-2

TELEPHONES ST-LOUIS 1002

MOTEURS ENSEIGNES LUMIERE EVENTAILS
THE UNIVERSAL ELECTRIC ECONOMY CO., LIMITED
26 Ave du Collège McGill MONTREAL
Appareils de maison soigneusement déplaçés par des hommes d'expérience.
EDWIN JACKSON - - - Gérant.
95-m-2-p5

L'ASSOCIATION CHORALE DU SAULT-AU RECOLLET

Jeudi, le 21 novembre dernier, l'association chorale du Sault-au-Récollet donnait à la salle Latendresse, à Ahuntsic, un eueure, lequel a été, ce la va sans dire, un succès.

Les prix aussi beaux que nombreux furent distribués aux gagnants et gagnantes comme perdants furent satisfaits de la manière dont ces prix furent donnés.

Il est bon d'encourager l'art musical et la Chorale du Sault-au-Récollet est une des plus fortes et des plus anciennes, non seulement de Montréal mais nous pourrions dire de la province de Québec, grâce à son président M. F. J. Brousseau et à son directeur, M. Avila Prévost, ces deux officiers étant depuis bien longtemps, un président et l'autre directeur et qui se sont toujours dévoués pour que leur bien sa progression et sa prospérité.

Les prix furent gagnés par les personnes suivantes: Mlle Jubinville, prix pour mains seules, offert par H. Prévost. 1er prix, Mlle Agnès Faulkner, offert par J. E. Bélie. 2ème prix, Mme Avila Prévost, offert par Wilfrid Gervais. 3ème prix, Mme D. Gagnon, offert par M. le curé Lamarche. 4ème prix, Mlle A. Desjardis, offert par J. Deschatelets. 5ème prix, Mlle E. Fortin, offert par M. J. Filiatrault. 6ème prix, Mlle C. Veilleux, offert par J. O. Gareau Ltée. 7ème prix, Mlle G. Corbeau, offert par J. O. Chartrand. 8ème prix, Mlle T. Bastien, offert par J. A. Terroux. 9ème prix, Mlle A. Primeau, offert par A. Lesage. Consolation, Mlle B. Faulkner, par un ami.

Messieurs: Mains seules, M. Aug. Bérubé offert par R. A. Girard. 1er prix, R. Lesage, offert par F. J. Brousseau. 2ème prix, Ant. Laverdure, offert par J. A. Terroux. 3ème prix, J. H. Berthelet, offert par A. Deschatelets. 4ème prix, H. Charrette, offert par J. Prévost, Sr. 5ème prix, J. Sénécal, offert par Alb. Deschatelets. 6ème prix, J. A. Ouimet, offert par G. de Foy. 7ème prix, D. Bélar, offert par Avila Prévost. 8ème prix, Art. Dagenais, offert par Mme W. Lefebvre. Consolation, G. Miller, offert par J. Prévost, Sr.

Messieurs: Mains seules, M. Aug. Bérubé offert par R. A. Girard. 1er prix, R. Lesage, offert par F. J. Brousseau. 2ème prix, Ant. Laverdure, offert par J. A. Terroux. 3ème prix, J. H. Berthelet, offert par A. Deschatelets. 4ème prix, H. Charrette, offert par J. Prévost, Sr. 5ème prix, J. Sénécal, offert par Alb. Deschatelets. 6ème prix, J. A. Ouimet, offert par G. de Foy. 7ème prix, D. Bélar, offert par Avila Prévost. 8ème prix, Art. Dagenais, offert par Mme W. Lefebvre. Consolation, G. Miller, offert par J. Prévost, Sr.



ON DEMANDE des Opératrices pour le Téléphone.

Exploit agréable et permanent pour les jeunes filles. En Salaires. Si des privées—Conditions Hygiéniques. S'adresser au Bureau de la Compagnie du Téléphone Bell. 341 Rue St. André. La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell.

Le Comptoir Mobilier Franco-Canadien

117-119 RUE CRAIG OUEST
Fait des avances d'argent sur tous objets ou effets ayant une valeur commerciale et déposés à ses Bureaux.
167-51

VOUS AVEZ TORT

D'user votre organisme avec des remèdes que vous prenez à propos de tout et à propos de rien.

Je Peux vous Guérir sans Remède

Que vous souffriez de RHUMATISMES, BRONCHITES, PARALYSIE, NEURALGIE, MAL DE GORGE, TUMEURS, Etc., Etc. Ceux qui ont les bronches, devraient lire ce témoignage. Montréal, 22 juillet 1912. Je certifie avoir eu les bronches pendant plusieurs années et j'ai été guéri par MADAME GEORGE COUTURE. (Sans remède) (Signé) EPHREM FONTAINE, 1101 Demontigny.

MADAME COUTURE

S'adresser 700 RUE FULLUM. TEL. LASALLE 1659

FERRONNERIE, COUTELLERIE, Etc. PEINTURES ET HUILES

Articles de plombiers de toutes sortes, tels que Bains, Eviers, Closets, etc. Assortiment le plus complet de marchandises pesantes, telles que Tôle, Fer, Tuyau, Fonte et Fer, etc. Fournaises de toutes sortes. Fourneaux généraux pour Aqueues, Valves, etc. Engins stationnaires et de marine. GROS ET DETAIL

I. L. LAFLEUR LIMITEE

366 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No 17341. — Aristide Quillet, Editeur de la Cité de Paris, en France, Demandeur vs. A. Epiquem, de Montréal, Défendeur. Le 14ème jour de Décembre 1912 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No. 97 rue Shanno, (en arriéré) en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en Machineries, etc. Conditions: Argent comptant. Montréal, 4 décembre 1912. W. W. SMITH, H. C. B.

NOS LIEUX D'AMUSEMENT

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS.

"L'Amour Vieux" compta comme un des plus gros succès de cette saison au National. L'œuvre de MM. R. de Fiers et G. de Caillavet est très goûtée du public. Il y avait longtemps qu'il la demandait, la Direction de notre théâtre français a donc répondu à son désir en la mettant à l'affiche.

Cette délicieuse comédie est interprétée avec un ensemble superbe et un brio extraordinaire. Jamais nous n'avons eu à Montréal une compagnie artistique aussi homogène. Elle ne possède pas de petits artistes, aussi les moins réels sont tenus par des chefs d'emploi. De la ce fini que nous ne trouvons que dans ce théâtre.

Félicitons donc Mmes Briant, Devoyod, Yvry, Degraives, Barny, Demons, Yrvan; MM. Chanot, Pelletier, Filion, Lombard, Mallet, Gosse, etc. A l'étude une grande nouveauté, Pierre et Thérèse, la jolie comédie romanesque de M. Marcel Prevost de l'Académie Française. Jamais le célèbre écrivain n'a été plus heureux que dans cette œuvre. Son roman a été très apprécié, sa pièce n'a pas été moins. Le succès à Paris fut triomphal, nul doute qu'il aura un écho tel.

AU PRINCESS

On jouera au "Princess" la semaine prochaine "The Passing Show of 1912." Cette œuvre a été représentée depuis le commencement de la saison au Winter Garden à New-York. C'est une comédie musicale satirique passant en revue les principaux événements mondains de l'année. A la fin, les auditeurs sont placés en face d'un immense jardin qui se transforme en une vue du vingtième siècle.

Les auteurs de cette revue sont, parait-il, George Bronson-Howard et Harold Atteridge. La mise en scène a été dirigée par Ned Wayburn.

Assemblée du Club Letellier

Suite de la dernière page) Suite de la dernière page) Suite de la dernière page)

Due à la plume d'un artiste tel que Compton Mackenzie, on ne pouvait s'attendre à autre chose qu'une pièce bien charpentée. L'action y est vive, pleine d'entrain. Rien n'est trop court, rien n'est trop long. La réplique et la répartie sont vives et enjouées. Une jolie idylle d'amour entre une actrice et des amis de la Bohème, poètes et peintres, nous fait rire et nous fait pleurer, tour à tour.

Le rôle principal est tenu par Mlle Grace George, qui personnifie son rôle avec une maîtrise rare. C'est une jolie enfant au cœur tendre, possédant à un haut degré le don de la répartie, artiste dans la force du

LES PERSONNES SUJETTES A LA MIGRAINE

ou autres formes du Mal de Tête. S'éviteront ces souffrances accablantes, intolérables, avec maux de cœur, vomissements, malaise général, — qui font de la vie un martyre — en faisant usage des

Cachets Gavain CONTRE LE MAL DE TETE.

En quelques minutes et sans douleur, ainsi que l'attestent des milliers de personnes redoublées à ce remède scientifique de leur retour à la santé.

Cher Monsieur Gavain, Je me suis servie depuis plusieurs années des Cachets Gavain contre le Mal de Tête. J'en suis toujours très satisfaite. A ma grande satisfaction. Dans votre pharmacie, j'ai acheté, Lowell, Mass. En vente partout: 25 cts la boîte. E. A. E. Gavain, Pharmacien-Chimiste 850 rue Ste-Catherine-Est, Montréal

mot, elle n'a pas de peine à faire son personnage. Elle a remporté un grand succès. Lundi soir, elle a joué à Ottawa devant Leurs Altesses le duc et la duchesse de Connaught.

Maurice Avery, ce poète qui aime Jenny Pearl, est joué par Compton Mackenzie, l'auteur lui-même. Il ne pouvait se trouver un meilleur interprète. Il caractérise bien ce type de l'artiste qui a le cœur sur la main, mais qui est trop attaché à ses rimes pour pouvoir s'attacher à une jeune fille, fat-elle la plus belle du monde.

John Clendinning, qui joue le rôle de Thervhella, le fermier, qui voyait Jenny Pearl délaissée et abandonnée, lui tend la main et l'amène à son foyer, — est aussi un excellent acteur, — son rôle ingrat pouvait le rendre ridicule; il a su s'y tailler un succès.

Bref, Carnival, interrompue de cette façon, mérite d'être entendue et d'être applaudie, comme elle l'a été du reste, hier soir.

THEATRE GAYETY

Le Circuit Théâtral Star and Garter donnera la semaine prochaine au Gayety une intéressante comédie musicale, représentant les mœurs contemporaines. Cette comédie est l'œuvre de Frédéric Chopin, l'éminent auteur de "The Storks," "The Explorers," "The Forbidden Land," "The Woggle Bug," etc. Les amateurs apprécieront aussi "The Flirting Widow," représentée par Mesdemoiselles Dollie Bowen, Marion Blake, Connie Lehr et Jack Conway. Les Borth, Marion Blake, James J. Collins, Ray Montgomery, les Sœurs Healy et Brown, Jr.

A L'ORPHEUM

Le premier numéro inscrit au programme de l'Orpheum la semaine prochaine est "The Little Parisienne." Il y aura aussi plusieurs autres attractions parmi lesquelles nous remarquons "Won by Leg," de Gordon Eldred, Andrew Kelly est un comédien irlandais bien connu. On applaudira à la représentation donnée par Ergotti et ses Lilliputiens. Laura Buckley donnera plusieurs chansons et anecdotes nouvelles et Mademoiselle Julia Gozoles est précédée d'une réputation d'acrobate.

Arrestation de deux gibiers de pénitencier.

Deux repris de justice, les nommés Siméon Goulet et Georges Bonin, ont été arrêtés la nuit dernière, par le sous-chef Charpentier, de la Sûreté, et les détectives Mercier et Safard. On considère ces arrestations comme très importantes, car on attribue à ces deux individus un grand nombre de cambriolages récents.

Hier matin, devant le magistrat Leet, les deux prévenus ont plaidé coupable à l'accusation d'avoir commis un vol avec effraction chez M. Georges Desjardis, mercier, 25 rue Ste-Catherine-Est, où près de six cents dollars de marchandises ont été volées, pendant la nuit de dimanche à lundi.

Le chauffeur nègre devant les jurés

Albert Clarence Giles, le chauffeur nègre qui devait subir son procès, hier en cour du recorder, pour avoir fait sur le Dr Handfield, a été conduit devant le magistrat Leet, en Cour de Police, où il a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir causé pour \$15 de dommages à la propriété du docteur, et d'avoir proféré des menaces de mort à l'adresse de celui-ci.

UN BEAU TEINT EST UNE JOIE POUR TOUJOURS

D. T. FELIX GOURAUD'S Oriental Cream ou Revolvateur Magique. Guérit le hâle, boutons, tâches de rous, rougeur, muqueuse, éruption, etc. En vente partout. 25 cts la boîte. E. A. E. Gavain, Pharmacien-Chimiste 850 rue Ste-Catherine-Est, Montréal

BOURSE DE MONTREAL

Le marché local était beaucoup plus tranquille, hier, et aucune valeur ne se faisait remarquer par une grande activité.

Malgré l'annonce d'augmentation à 6 p.c. du taux du dividende de la Shawinigan Water & Power Co., peu de transactions avaient lieu pour cette valeur.

Le Dominion Textile était à peu près au même prix à 74 3/4.

Quelques transactions avaient lieu, le matin, pour le Dominion Iron, aux environs de 60.

Dans le compartiment des horistes, le Wayagamack était assez actif et avançait à 33 1/2 en clôture.

Le marché monétaire reste sans changement. Il est probable que la Bourse sera tranquille pendant deux ou trois semaines.

MM. McCuaig Bros., membres de la Bourse de Montréal, nous communiquent la liste suivante des dernières cotes des valeurs de Bourse à Montréal:

COTE DE LA DERNIERE HEURE.

4 Décembre, 1912.

Table of stock prices for various companies including Bell Telephone, B. C. Packers, and others.

BOURSE DE MONTREAL

Le marché, hier, était sans aucune activité. Le volume des transactions était faible, et les fluctuations de prix sans importance.

L'action Canada Machinery qui était faible au début, s'est relevée, de 2 points, en clôture à 61.

Le Dominion Steel se vendait à 60. Pour les autres valeurs, les transactions étaient très faibles.

Le Winnipeg Electric avançait à 216 1/2, le St-Laurence Navigation se vendait en hausse à 116 1/2.

Les actions de banques restaient à peu près sans changement.

VENTES DE L'APRES-MIDI

4 Décembre, 1912.

Table of stock prices for various companies including Bell Telephone, B. C. Packers, and others.

BOURSE DE MONTREAL

Le marché, hier, était sans aucune activité. Le volume des transactions était faible, et les fluctuations de prix sans importance.

L'action Canada Machinery qui était faible au début, s'est relevée, de 2 points, en clôture à 61.

Le Dominion Steel se vendait à 60. Pour les autres valeurs, les transactions étaient très faibles.

Le Winnipeg Electric avançait à 216 1/2, le St-Laurence Navigation se vendait en hausse à 116 1/2.

Les actions de banques restaient à peu près sans changement.

VENTES DE L'APRES-MIDI

4 Décembre, 1912.

Table of stock prices for various companies including Bell Telephone, B. C. Packers, and others.

COMMERCANTS ET SPECULATEURS

L'équipement parfait de nos divers départements fait qu'ils ont une valeur spéciale pour les commerçants et les spéculateurs.

BRITISH COLUMBIA PACKERS ASSOCIATION

McCuaig Bros & Co., MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

MONTREAL

Ottawa Granby Sorel Danville Valleyfield

Cité de Montréal

Annexe au Bain St-Louis

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées aux Commissaires et déposées à leur bureau à l'Hôtel-de-Ville, seront reçues jusqu'à midi, le mardi, 17ème jour de décembre 1912.

RAPPORTS DE PLACEMENTS

VALEURS A MONTREAL

Table of stock prices for various companies including Bell Telephone, B. C. Packers, and others.

LES VALEURS CANADIENNES A LONDRES

Par ordre du Bureau des Commissaires, L. N. SENECAI, Secrétaire.

VALEURS MINIERES A MONTREAL

Cette liste des dernières cotes pour est fournie par M. Edward L. Doucette, courtier, 11 rue St-Sacrement.

COTES DE LA DERNIERE HEURE.

Table of stock prices for various companies including Apex, Beaver, and others.

ARRIVAGES DE DENREES A MONTREAL

Le marché de Montréal a reçu, hier, les quantités suivantes: 5,274 boisseaux de blé, 4,200 boisseaux d'avoine, 180 boisseaux de maïs, 473 balles de foin, 673 sacs de farine, 507 caisses d'œufs, 846 paquets de beurre, 975 boîtes de fromage.

Trois-Rivières

La route Montréal-Québec (De notre correspondant spéciale) Trois-Rivières, 4. — M. A. L. Gareau, confédéré officiel du gouvernement, a donné, hier, après-midi, à l'Hôtel de Ville, une très intéressante conférence sur la construction de la route provinciale Montréal-Québec qui traversera notre jolie ville trifluvienne.

MARCHE DE CHICAGO

rapports ayant une tendance à la baisse et provenant de l'Argentine, ont contribué à faire baisser le marché du blé.

COMMERCER

Le discours de M. Tassier a été très applaudi.

TRAJEG DES MONTAINES

Le parcours de ce voyage d'hiver dans le Sud

DECLARATION DE DIVIDENDE

Shawinigan Water & Power, dividende de 11 1/2 p. c. pour le trimestre finissant le 31 décembre, payable le 20 janvier aux actionnaires enregistrés le 7 janvier.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL et TORONTO 9.00 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman, salons à l'électricité, sur les trains nuit.

LA SEULE ROUTE A VOIE DOUBLE L'INTERNATIONAL LIMITED

LE TRAIN PAR EXCELLENCE DU CANADA

Quitta Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours

EQUIPEMENT SUPERIEUR MONTREAL et OTTAWA

Laisse Montréal 8.16 a.m., 9.30 a.m. Arrive Ottawa 11.30 a.m., 12.15 p.m.

LE PACIFIQUE CANADIEN TORONTO

9.05 a.m. et 10.00 p.m. A la gare Union.

WAGON-SALON SUR TRAIN DE JOUR

WAGONS A COMPARTIMENTS ET WAGON-LITS A L'ELECTRICITE

QUEBEC 19.00 a.m., 11.30 p.m., 5.00 p.m.

OTTAWA 18.05 a.m., 8.40 a.m., 9.15 a.m., 10.10 a.m., 14.00 p.m., 8.45 p.m., 9.50 p.m.

WAGONS-SALON OBSERVATOIRE

Wagons-lits au train de 9.50 p.m.

Tous les jours, tous les jours excepté le dimanche. Le dimanche seulement.

SPECIAL POUR STEAMER

Départ de la gare Windsor à 8.15 p.m. jeudi, le 5 décembre, faisant radeau avec le R. M. S. Victoria, wagons de première, wagons-lits et buffets.

BUREAU DES BILLETS: 141-143 rue St-Jacques, tél. Main 6125, ou gare Place Viger et Windsor.

Cité de Montréal

La Cité de Montréal donne avis qu'elle s'adresse à la Législature Provinciale, à sa prochaine session, afin d'obtenir des amendements à sa Charte, sur les matières suivantes:

Autonomie municipale; expropriations, ouverture, prolongement et élargissement de rues; redistribution et fusion des quartiers; autorisation de faire des règlements sur différents sujets: finances, administration, taxes; permis; licences; pavages; permis; annexions; prolongation des délais pour exécution des travaux dans différents quartiers; listes directrices; élections; rôles de contribution et de perception; ratification du contrat avec la Compagnie Canadienne des Chemins de Fer; règlements temporaires; pouvoirs généraux de la Cité; obligations et responsabilités des personnes ou Compagnies dans le cas d'excavations faites dans les rues pour des travaux; pouvoirs du Conseil ou du Bureau des Commissaires; ventes et salubrité; remboursement à la Cité du coût de l'entretien dans les hôpitaux civiques; mandats venant de municipalités étrangères; travaux et améliorations publiques; paix et sécurité publiques; nuisances; marchés et abattoirs; décharges et bonnes mœurs; aqueducs; rues, ruelles et voies publiques et droit d'y exercer des ventes; construction de parcs et de boulevards; droit de s'emparer des rues privées et d'y faire des travaux; amendement de la Charte; ratification du règlement No. 650, en ce qui concerne les voitures à vapeur et à moteur; ratification des règlements; annuités; fonds de pension ou de retraite pour les fonctionnaires municipaux.

L. O. DAVID, Greffier de la Cité, Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 3 octobre, 1912. 182 29

AVIS

Demande a été faite à la corporation de la ville de Westmount pour autoriser la construction de deux immeubles manufacturiers et une écurie pour dix chevaux sur la partie sud-ouest touchant au chemin de la C. P. R. du lot d' cadastré No 1633, le front sur la rue Ste-Catherine étant réservé pour résidences ou autres us pouvant être autorisés. Ledit lot est situé dans la cité de Westmount à l'angle sud-ouest des rues Ste-Catherine et Bethune.

AVIS est par les présentes donné que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal s'adressera à la Législature à sa prochaine session l'autorisation d'emprunter la somme de cinq cent mille dollars sur des obligations pour acheter des terrains et y construire des écoles nouvelles et aussi de fonder des collèges; elle demandera en outre des pouvoirs spéciaux pour exproprier d'une manière plus expéditive, des terrains et constructions pour fins scolaires.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal s'adressera à la Législature à sa prochaine session l'autorisation d'emprunter la somme de cinq cent mille dollars sur des obligations pour acheter des terrains et y construire des écoles nouvelles et aussi de fonder des collèges; elle demandera en outre des pouvoirs spéciaux pour exproprier d'une manière plus expéditive, des terrains et constructions pour fins scolaires.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal s'adressera à la Législature à sa prochaine session l'autorisation d'emprunter la somme de cinq cent mille dollars sur des obligations pour acheter des terrains et y construire des écoles nouvelles et aussi de fonder des collèges; elle demandera en outre des pouvoirs spéciaux pour exproprier d'une manière plus expéditive, des terrains et constructions pour fins scolaires.

COTES ET RENSEIGNEMENTS DES STOCKS DE NEW-YORK

APPELEZ MAIN 4265 H. TESSIER & CO. 15 RUE HOSPITAL

APPELEZ MAIN 4265 H. TESSIER & CO. 15 RUE HOSPITAL

PAS DE MERGER ENTRE LES COMPAGNIES NOVA SCOTIA STEEL ET DOMINION STEEL

Avant de partir de Montréal, avant-hier soir, M. Plummer déclara qu'il n'était pas vrai que ces deux compagnies allaient s'amalgamer. Aucun arrangement définitif n'a été pris au sujet de l'administration générale de la Steel Corporation, depuis la démission de M. Butler, mais M. Plummer espère pouvoir donner des renseignements à ce sujet et sur la politique future de la compagnie, à son retour de Sydney, en janvier.

UNE BANQUE FAIT DES PRETS A DEMENDE A 7 P.C.

Avant-hier, la Bourse de Montréal était informée qu'une banque offrait à 7 pour cent, une certaine somme d'argent pour prêts à demande. Cette offre fut acceptée avec enthousiasme par un certain nombre de courtiers, et si rapidement qu'un petit nombre d'entre eux a pu en profiter. Ce taux de 7 pour cent semble assez élevé, mais comme les courtiers semblent avoir besoin d'argent en ce moment, le taux des prêts ne compte guère pour eux.

LE CURB

B. A. Tobacco, 25 1/4 à 25 3/8, B.

MARCHE DU COTON

Le marché était soutenu à New-York pour livraisons futures, aux cours suivants: décembre, 12.30; janvier, 12.42; février, 12.42; mars, 12.48; avril, 12.44; mai, 12.44; juin, 12.41.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal s'adressera à la Législature à sa prochaine session l'autorisation d'emprunter la somme de cinq cent mille dollars sur des obligations pour acheter des terrains et y construire des écoles nouvelles et aussi de fonder des collèges; elle demandera en outre des pouvoirs spéciaux pour exproprier d'une manière plus expéditive, des terrains et constructions pour fins scolaires.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal s'adressera à la Législature à sa prochaine session l'autorisation d'emprunter la somme de cinq cent mille dollars sur des obligations pour acheter des terrains et y construire des écoles nouvelles et aussi de fonder des collèges; elle demandera en outre des pouvoirs spéciaux pour exproprier d'une manière plus expéditive, des terrains et constructions pour fins scolaires.

L'assemblée du Club Letellier

LE CLUB LETELLIER ELIT SES OFFICIERS POUR L'ANNEE COURANTE.—M. FERNAND RINFRET TRAITE DE LA SITUATION POLITIQUE ACTUELLE.

Il y a eu, hier soir, une intéressante assemblée au Club Letellier. Les membres de cette brillante institution libérale ont fait le choix de leurs officiers pour l'année courante, et M. Fernand Rinfret, directeur du "Canada," a donné une conférence sur la situation politique actuelle.

Le résultat des élections a été le suivant: Patrons: Présidents honoraires, Sir Wilfrid Laurier et Sir Lomer Gouin; vice-présidents honoraires, M. L. A. Lapointe, M.P., et M. Clément Robillard, M.P.P.; Président, J. O. Lamare; vice-président, Wilfrid MacBeth; 2me vice-président, Ovide Dubuc; secrétaire, J. A. Narbonne; assistant-secrétaire, Pierre Dubord; secrétaire-correspondant, L. Anctil; trésorier, E. B. Brunelle; commissaire-ordonnateur, Alphonse Chartrand; second commissaire-ordonnateur, Elzéar Vézina; bibliothécaire, Jos. Roy; porte-drapeau, Ernest Noël.

On procédera à la formation des comités du club à la prochaine réunion. L'élection se fit sous la présidence de M. Rinfret. Avant l'élection, le Dr Malouf, président sortant de charge, souhaita en quelques mots la bienvenue aux membres. Il espère que l'on continuera à travailler pour assurer, dans un avenir prochain, le succès de la cause libérale.

Des remerciements furent aussi votés à la presse libérale et aux officiers sortant de charge.

M. F. RINFRET.

M. Rinfret remarqua d'abord que par une heureuse coïncidence le club Letellier, l'un des plus dévoués de nos clubs politiques, tient sa première réunion précisément au moment où M. Borden va daigner enfin nous faire connaître sa politique navale, et où le combat définitif va s'engager entre libéraux et conservateurs. Le travail des clubs a une importance double: il stimule l'ardeur des membres eux-mêmes, et il agit aussi sur les amis et les disciples du dehors, comme la lampe qui brille à une fenêtre la nuit dit aux passants de la rue que quelqu'un pense, veille et s'agit là-haut. Et dans la nuit qui a suivi le 21 septembre, aux heures sombres de surprise et d'étonnement pénible, les premières lueurs réconfortantes nous sont venues des clubs

libéraux qui se sont réunis aussitôt, ont réaffirmé leur foi en notre programme et en nos chefs, et se sont déclarés prêts à combattre pour nos principes, avec le même enthousiasme qu'ils avaient mis à la défense, au pouvoir.

Le club Letellier était parmi les premiers à ce moment à relever le drapeau libéral, à secouer la poussière dont ses plaies étaient chargées dans sa chute momentanée, et à le faire flotter encore, toujours fièrement attaché à sa hampe, comme un bon drapeau, à l'étoffe solide et aux couleurs éclatantes, qu'une tourmente peut abattre un moment, mais qu'elle ne saurait ni décolorer, ni mettre en pièces.

Le moment est bien choisi, ce soir, de déployer le drapeau libéral; car de toutes les questions auxquelles le gouvernement Borden a à faire face, aucune n'est plus grave, et plus hérissée de difficultés pour lui, que la question navale, et l'on sait dans quelle situation fautive il se trouve. Cette question ayant été discutée et commentée surabondamment, M. Rinfret se contenta d'en rappeler trois phases essentielles.

Il montre d'abord comment, le 29 mars 1909, les partis étaient d'accord pour créer une marine canadienne: il cite à ce sujet des textes formels d'un discours de M. Monk, et rappelle que M. Monk, dans un discours qu'il cite également, a admis avoir approuvé cette résolution. Puis il passa à la session de 1910, où fut présenté le bill Laurier, et il prouve que M. Borden d'une part et M. Monk de l'autre combattirent ce bill, en donnant à la clause 18 un sens radicalement opposé. Il rappelle la duplicité honteuse de la campagne qui a suivi. Dans Ontario, toute la meute des journalistes torva dénonçait Laurier comme un traître. "Les Laurieristes," disait une brochure conservatrice, aspirant à la séparation d'avec l'Empire, et veulent débarrasser le Canada de l'Angleterre (sic). M. Borden déclarait en pleine Chambre que le bill Laurier équivalait à une déclaration d'indépendance, et c'est sur ce thème que jouaient tous les instruments du parti. M. Foster, sur sa fiète de chevrier, trouvait notre marine trop canadienne; M. Sproule, sur sa trompette orange, la trouvait trop autonome; M. Hughes faisait résonner les cymbales de l'impé-

(A suivre à la page 5)

POUR L'ECOLE TECHNIQUE

LA CITE VA VERSER \$15,000 REPRESENTANT LA BALANCE DE LA SUBVENTION ANNUELLE.

L'Ecole Technique de Montréal vient d'informer la ville que son rapport financier, pour l'exercice scolaire de 1911-12 montre un déficit de \$14,266.78, et demande que la balance de \$15,000 qui lui est due par la ville, sur sa subvention, lui soit payée. La ville n'avait, en effet, payé que \$25,000 sur les \$40,000 qu'elle doit octroyer à l'Ecole Technique comme subvention annuelle.

Les commissaires feront rapport au Conseil, en conséquence.

LA GAZETTE MUNICIPALE

LE "BUILDERS' BULLETIN" OFFRE DE PUBLIER LES PROCEDES VERBAUX ET LES REGLEMENTS MUNICIPAUX.

Les commissaires ont déjà reçu plusieurs offres pour améliorer le système actuel de la publication des règlements municipaux et des procès verbaux des séances du Conseil. Les commissaires et la plupart des échevins reconnaissent l'inefficacité de la Gazette Municipale, celle qui publie maintenant le "Builders' Bulletin," l'organe des entrepreneurs et constructeurs, offre d'insérer dans son édition, moyennant une certaine somme, les règlements et procès verbaux que la ville tient à publier.

NOUVEAUX CAS DE VARIOLE

SIX NOUVEAUX CAS ONT ETE ENREGISTRES, HIER, CE QUI PORTE A 25 LE NOMBRE DES MALADES A L'HOPITAL.

La variole, quoique n'ayant pas encore le caractère d'une épidémie, atteint tous les jours de nouvelles personnes, et l'hôpital de la rue Moreau compte actuellement vingt-cinq malades. Mardi, c'était un camionneur d'Outremont; hier, un homme aduite et trois enfants, une petite fille de 4 ans, une de deux ans et demi et un bébé de 7 mois; dans la soirée, deux nouveaux cas furent enregistrés, une femme âgée de 34 ans et sa fille, âgée de 6 ans, venant du nord de la ville.

IL PAIE L'AMENDE

JACQUES KRAMER PAIE \$30 D'AMENDE POUR VAGABONDAGE.

Jacques Kramer, arrêté dernièrement sous l'accusation de vagabondage, par la brigade mobile, a été condamné, hier après-midi, par le recorder Weir à \$30 d'amende ou 3 mois de prison. Kramer a payé son amende sur le champ.

NOUVELLE FANTASISTE

IL EST FAUX QUE LE BOURREAU AIT ETE APPELE A MONTREAL POUR EXECUTER FALDUTO.

La nouvelle parue, hier après-midi, dans les journaux annonçant que le condamné Falduto serait exécuté le 3 courant est quelque peu prématurée.

Quoique le refus d'appel ait été rendu, il est connu que le défenseur de Falduto, M. Alban Germain, s'est adressé à la Cour Suprême.

Il faut donc attendre que cette Cour ait rejeté à son tour le droit d'appel pour que le ministre de la Justice à Ottawa ordonne que la sentence rendue contre Falduto suive son cours.

D'un autre côté nous pouvons dire que la nouvelle appelant le bourreau à Montréal est purement fantaisiste.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Tous les voyageurs de la ville sont invités à se réunir dimanche matin, à dix heures chez M. Riopel, 350 Ste-Catherine Est, pour la formation d'un club de hockey.

La Jeunesse Libérale

LES ELECTIONS DES CONSEILLERS ONT EU LIEU HIER SOIR.—LE PARLEMENT MODELE.—LES HON. MM. LEMIEUX ET KING ADRESSERONT LA PAROLE AU CLUB, LA SEMAINE PROCHAINE.

L'association de la Jeunesse Libérale a tenu, hier soir, à la salle St-Joseph, rue Ste-Catherine, une assemblée comme seule les jeunes savent en avoir. Une couple de cents jeunes assistaient à l'assemblée.

M. Léonce Plante, E.E.D., présidait les délibérations. L'assemblée s'est assez longuement occupée de l'élimination de l'un des membres du club de la Jeunesse Libérale qui serait en même temps membre de la Jeunesse Conservatrice. Il existerait là d'après plusieurs membres qui ont tous parlé avec infiniment de bon sens, une criante anomalie. Les étudiants libéraux et conservateurs s'estiment sincèrement et fraternellement en toutes les occasions, quand il est question de manifestations sociales ou patriotiques. Mais qu'un jeune libéral se fasse inscrire dans un club de jeunes conservateurs et vice-versa, il en découle une anomalie qu'il faut faire disparaître.

C'est ce que l'on a fait, hier, en rayant des listes des jeunes libéraux, un franc conservateur.

Les élections partielles qui ont eu lieu ont donné le résultat suivant:

Au Conseil d'Outremont

LE CONSEIL ENVERRA UNE DELEGATION A QUEBEC, MERCREDI PROCHAIN.—LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS PROMET DE CHANGER LES POTEAUX EN BOIS POUR D'AUTRE EN FER.

Le Conseil de Ville d'Outremont a tenu son assemblée régulière, hier au soir; le maire Jos. Beaudin présidait. Etaient présents: les échevins Little, Bessette, Munroe, Robinson, Corbin, Stuart, Piché et Cook.

Lecture a été donnée par le secrétaire, E. Sampson, des minutes du mois, qui ont été adoptées par le Conseil.

Au sujet de l'offre du concessionnaire, le représentant de la compagnie est venu à un arrangement avec la ville: le concessionnaire a été acquis par la municipalité au prix de \$50,000, chiffre obtenu après une laborieuse discussion.

Le maire a annoncé aux membres du Conseil que le bill présenté devant la Législature au sujet de la construction du courté demandé par les R.R. S.S. de Jésus-Marie, sera de nouveau soumis au comité des bills privés à Québec, mercredi prochain.

ainsi qu'il en a été décidé, vu l'absence des représentants de la ville d'Outremont, lorsque le bill est venu en premier lieu à Québec.

Pour mercredi, une délégation des conseillers de la ville d'Outremont et probablement aussi de citoyens, se rendra à Québec.

Les travaux de construction des voies de tramways avancent rapidement. Les voies sont terminées sur la rue Bernard et en achèvement sur la rue Outremont.

Le maire Beaudin et l'échevin Bessette ont fait des démarches auprès des autorités de la compagnie des Tramways, afin d'obtenir la substitution des poteaux actuels en bois par des poteaux en fer. La compagnie a promis ce changement aux deux énergiques représentants d'Outremont. Le Conseil s'est ajourné à quinzaine.

Le bill du Parc Maisonneuve

LE CONSEIL DE MAISONNEUVE ACCEPTE LA PROPOSITION DE FAIRE DES MODIFICATIONS AU BILL DU PARC.—LES LISTES ELECTORALES.—L'ECHÉVIN GEGMAIN DEMANDE L'ETAT FINANCIER DE LA CITE.—RECLAMATION CONTRE LA COMPAGNIE DE TRAMWAYS.

Le conseil de ville de Maisonneuve a tenu son assemblée ordinaire, hier au soir, sous la présidence du maire Michaud.

Etaient présents les échevins Dufresne, Bélanger, Tremblay, Fraser, Lemay et Germain.

Lecture est donnée par le secrétaire d'écritures des minutes de la dernière assemblée.

Une demande de transfert de permis pour épicerie est accordée de M. Morin à M. Payette, au coin de la 5ème Avenue et de la rue Ontario.

L'échevin Bélanger, secondé par l'échevin Lemay, fait motion au conseil pour autoriser le chef de police Marchessault à placer deux constables par rue, sur Ontario, Ste-Catherine et Notre-Dame, afin qu'ils fassent rapport sur les infractions aux règlements dans les arrêts aux coins des rues par les tramways de la Compagnie des Tramways de Montréal. De très nombreuses plaintes sont parvenues aux échevins à ce sujet.

Le conseil a donné ordre au chef Marchessault de faire droit à la demande de l'échevin Bélanger.

Une lettre venant du président du Club L. O. David, au sujet des noms qui manquent sur les listes électorales de Maisonneuve est soumise au conseil.

La lettre est remise à l'avocat de la cité, afin qu'il fasse droit à la réclamation du président du club, si la loi permet de le faire.

L'échevin Germain demande au conseil, au nom de certains contribuables, qu'un état financier de l'exercice courant de la cité de Maisonneuve soit présenté pour la fin de l'année 1912. Le conseil acquiesce à la demande de l'échevin Germain.

Une lettre est lue au conseil, émanant d'un groupe de contribuables de Maisonneuve, réunis en assemblée sous la présidence de M. G. N. Piché, mon manufacturier. Dans cette lettre il est décidé d'aller soumettre à M. Oscar Dufresne échevin, quelques modifications à apporter au bill du Parc de Maisonneuve, actuellement devant la Législature à Québec.

Voici ce que demandent les contribuables de la Cité de Maisonneuve:

1o. La clause 6ème de ce dit bill, devrait être amendée de telle sorte que le salaire des commissaires ne dépasse pas \$5,000.

2o. La clause 23ème amendée et remplacer les mots "ce dont les commissaires seront les seuls juges" par "ce dont les membres du Conseil de Ville de Maisonneuve seront les seuls juges."

3o. Dans la clause 24ème, à retrancher les mots "et scolaires". Les contribuables désirent insérer dans le bill ce qui suit:

1o. Un amendement à l'effet de forcer la Commission du Parc à payer à la Ville de Maisonneuve un intérêt annuel de 4 1/2 p.c., sur le prix d'achat du dit Parc.

2o. Un autre amendement à l'effet que les futurs commissaires ne soient nommés qu'après les élections municipales prochaines.

L'échevin O. Dufresne s'est levé au conseil demandant à ce que les modifications et les amendements proposés par les contribuables soient ordonnés à l'effet de faire, soient ordonnés: sur le désir unanime du Conseil, l'avocat de la cité est prié de faire le nécessaire pour introduire dans le texte du bill ce qui est demandé. Une lettre de M. Alcide Larose, chirurgien dentiste de Maisonneuve est lue au conseil:

M. Larose demande au conseil qu'il veuille bien établir à Maisonneuve un dispensaire gratuit pour le traitement des maladies dentaires des enfants.

Le conseil décide de faire appeler le Dr Larose afin d'obtenir de plus amples informations sur le projet dont il sollicite l'établissement à Maisonneuve.

Les plans soumis par le Canadien Nord pour la construction de la gare à passagers dans Maisonneuve ne sont pas approuvés par le conseil; ce dernier estime que les plans soumis sont plutôt pour une gare de campagne, que pour une ville d'une population de 30,000 Ames.

L'avocat de la cité est chargé de se mettre en rapport à ce sujet avec les autorités du Canadien Nord. Le conseil ajourne à huitaine.

PRETS aux Corporations Municipales, Commissions Scolaires, Fabriques

Règlements d'emprunt préparés et obligations émises gratuitement.

CANADA INVESTMENT, LIMITED
RENE T. LEBLERO, 8 BOUL. ST-LAURENT, MONTREAL

LES REVENUS DU PORT

ILS ACCUSENT UNE AUGMENTATION DE \$30,773, SUR L'ANNEE DERNIERE.

Les revenus du port ont été, durant la dernière saison, de \$30,773 plus élevés qu'en 1911. Le percepteur des douanes déclare que les revenus ont été de \$461,396.43.

Ces chiffres représentent les droits perçus sur les importations, exportations et droits de quaiage.

LA GREVE DE PORCUPINE

DES RENFORTS DE POLICE SONT ENVOYES SUR LES LIEUX DES TROUBLES.

Cobalt, Ont., 4. — La Cour Provinciale est déterminée à arrêter les troubles causés par la grève de Porcupine.

Tous les agents de police du nord de l'Ontario ont reçu ordre de Toronto de se rendre à Porcupine immédiatement.

L'inspecteur Greer était de passage à Cobalt accompagné de plusieurs agents de police venant d'un peu partout pour se rendre à Porcupine.

L'inspecteur Boyd, qui a accompagné M. Greer de Toronto, s'est embarqué à North Bay pour aller chercher d'autres officiers de police qui arriveront à Porcupine ce soir.

La commission des licences

Elle siégera cet après-midi dans la salle de la Cour d'Appel.

La Commission Royale, chargée de faire enquête sur l'application de la loi des licences dans la province de Québec, siégera demain matin, à 10 heures, dans la salle de la Cour d'Appel, au Palais de Justice.

LE BUREAU DE PLACEMENT MUNICIPAL

M. U. Lafontaine, gérant du bureau de placement municipal, prépare actuellement le rapport qu'il présente annuellement aux commissaires et aux échevins. Ce rapport ne sera rendu public que dans quelques semaines.

Nous croyons savoir que M. Lafontaine accusera, pour l'année écoulée, une augmentation considérable d'affaires, en dépit des faibles moyens que la ville met à sa disposition pour l'exécution de son travail.

Les visiteurs au bureau de placement municipal ont été de cinquante par jour, en moyenne. Plus de 2,000 personnes ont été placées par M. Lafontaine.

EN MEMOIRE DE FEU J. GUIRAUD

Un service anniversaire sera célébré samedi prochain, à 7 heures et demie du matin, en l'église St-Pierre, rue Visitation, pour le repos de l'âme de feu Jean Guiraud, décédé à Montréal, l'année dernière, à pareille époque.

SPECIAL POUR STEAMER

Pour faire raccorder avec le R. M. S. "Victorian", partant de St-Jean, N.B., vendredi, le 6 décembre, le spécial pour steamer — wagon à bagage, wagons de première, wagons-lits et restaurant — quittera Montréal, gare de la rue Windsor, à 8.15 p.m., jeudi, 5 décembre et se rendra au quai même du navire dans West St. John, N. B.

pas approuvés par le conseil; ce dernier estime que les plans soumis sont plutôt pour une gare de campagne, que pour une ville d'une population de 30,000 Ames.

L'avocat de la cité est chargé de se mettre en rapport à ce sujet avec les autorités du Canadien Nord. Le conseil ajourne à huitaine.

DECES

LEDDUC. — En cette ville le 4 décembre courant, à l'âge de 15 ans 7 mois est décédé Eugène Ledduc, fils bien-aimé de Alfred Ledduc, ex-président de l'Association des Bouchers.

VOIES URINAIRES

MALADIES DE LA PEAU MALADIES VENERIENNES
Dr G. ARCHAMBAULT
Bureau de 9-10 a.m. TEL. EST 2923
Bureau de 7-9 p.m. 377 St-Denis

LES DENTISTES

GENOUREAU & GENOUREAU
117 St-Denis, Coin Dorchester
Tel. Bell Est 2916
Dr J.G.A. GENOUREAU | Dr CONRAD GENOUREAU

THE ARBOUR HOTEL COMPANY

JOHNNY BERTRAND, Gérant
Liqueurs et Cigares de 1er choix, 185 et 187 Boulevard St-Laurent, Tél. Bell Est, 4810, Montréal. 2028-D

DANSE

Le PROFESSEUR LACASSE a commencé ses cours au SALON ST-HUBERT, 426 ST-HUBERT, TEL. EST 1388.

Charretier demandé

pour faire la livraison du "Canada". S'adresser le matin avant 7 heures au chef d'expédition.

AVIS

A NOS ABONNES DE LACHINE, VILLE ST-PIERRE et SUMMERLEA

Comme le service de notre journal vous est fait par facteur, veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir immédiatement le numéro et le nom de la rue où vous demeurez, afin que le service du journal vous soit fait régulièrement.

A NOS ABONNES ET DEPOSITAIRES

Afin d'assurer un service régulier dans la livraison du journal, nous prions nos dépositaires et abonnés de nous avertir lorsqu'ils ne recevront pas le journal avant 6.30 pour nos dépositaires et 7 hrs pour nos abonnés.

POURQUOI
VOUS DEVEZ ASSURER VOS GLACES CONTRE LES ACCIDENTS?
PARCE QUE
même lorsque vous connaissez la cause d'un accident vous ne pouvez pas vous faire indemniser une fois à votre cent.
VENEZ, ECRIVEZ OU TELEPHONEZ A LA
Commercial Plate Glass Assurance Co.
EDIFICE BANQUE DE QUEBEC.
SIDORE ORLP
Agents demandés. MAIN 2387

LES VOYAGEURS DE COMMERCE
Tous les voyageurs de la ville sont invités à se réunir dimanche matin, à dix heures chez M. Riopel, 350 Ste-Catherine Est, pour la formation d'un club de hockey.
Arthur Moisan.

CHASSEZ la Constipation.
CHASSEZ les maux d'Estomac.
CHASSEZ les maux de tête.
CHASSEZ la mauvaise digestion, en faisant usage de
L'Eau RIGA
Société des Eaux Purgatives Riga.
218 Notre-Dame Est.
Tél. Main 6478. Montréal.

POUDRE ELINGKOT
qui arrête le sang instantanément.
25c la boîte
Se toutes les pharmacies
55-Je-Dou